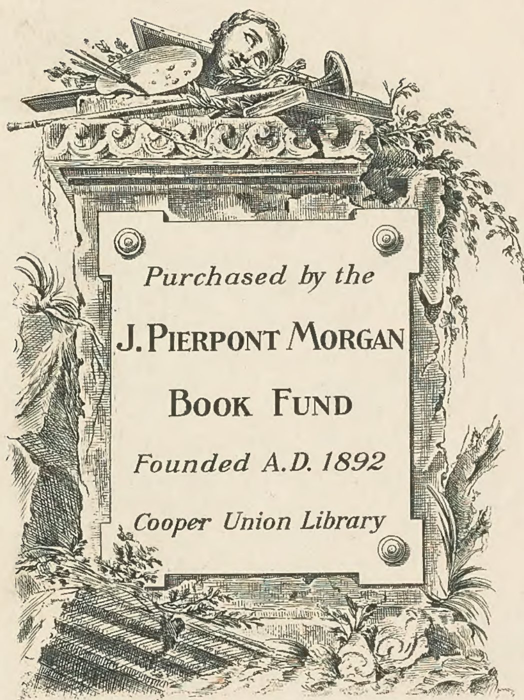

Purchased by the
J. PIERPONT MORGAN
BOOK FUND
Founded A.D. 1892
Cooper Union Library

GALERIE
DES
MODES ET COSTUMES
FRANÇAIS



EXPLICATION DE CE FRONTISPICE ALLÉGORIQE.
pour être mis au premier Volume du Recueil des Modes Françaiſes.

La Folie et l'Amour *choisissent des ajustemens à la mode*. Le Gout *caracterisé par une Couronne de fleurs, tenant d'une main un Flambeau, et de l'autre une Baguette, ayant des aîles de Papillon pour marque de sa légéreté, les éclaire dans leur choix. Sur l'un des côtés on voit une Toilette toute dressée, sous le tapis est caché un* Amour *qui lance des traits. En haut du Rideau qui sert de fond au Sujet, est un petit* Mercure *qui le retrousse et qui va publier au son de trompe la renommée des* Modes Françaiſes.

GALERIE
DES
MODES ET COSTUMES
FRANÇAIS

DESSINÉS D'APRÈS NATURE

1778-1787

RÉIMPRESSION ACCOMPAGNÉE D'UNE PRÉFACE

PAR

M. PAUL CORNU

Bibliothécaire au Musée des Arts décoratifs



ÉMILE LÉVY, ÉDITEUR

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS

2, RUE DE L'ÉCHELLE, 2

PARIS

INTRODUCTION

L'activité fiévreuse qui, au début du règne de Louis XVI, s'empara de l'art et du commerce des modes, suscita de nombreuses publications. Hormis le *Monument du Costume*, de Freudenberg et Moreau le Jeune, qui est davantage un recueil de tableaux de mœurs qu'un recueil de modes, la plus importante en nombre, en durée et en qualité, est sans contredit la *Galerie des Modes*.

C'est au début de l'année 1778 que deux jeunes éditeurs d'estampes, Esnauts et Rapilly (1), installés rue Saint-Jacques, au-dessus de la fontaine Saint-Séverin, à l'enseigne de "la Ville de Coutances" lancent cette publication. Elle consiste au début en modèles de coiffures vendus par cahiers de six estampes in-folio, chaque estampe comportant quatre bustes avec courte description gravée. Le titre, gravé en tête de la première estampe de chaque cahier, varie de l'un à l'autre : « 1re Suite de Costumes François pour les Coëffures depuis 1776 » ; — « 2e Cahier des Nouveaux Costumes François », etc. ; il n'a rien de commun au reste avec celui de l' « ouvrage » pour lequel Esnauts et Rapilly obtiennent un privilège le 29 juillet 1778 et qu'ils intitulent : *Des Modes Françaises. De leur Composition.*

A ce moment, d'ailleurs, leur publication a complètement changé d'aspect. Depuis le septième cahier, c'est-à-dire la trente-septième planche, chaque planche est occupée par une figure entière. Esnauts et Rapilly se sont expliqués plus tard sur cette modification : « Les révolutions arrivées à la Coëffure des Dames Françoises paroissoient fixer alors tous les esprits », disent-ils ; mais celles qui transformèrent la toilette entière les ont obligés « pour se conformer au goût du Public » à représenter « des figures en pied, en faisant colorier les Estampes avec soin, rendant ainsi les Modes avec encore plus de fidélité. Une figure isolée n'offre pas toujours un grand intérêt ; ils ont, pour éviter la froideur et la monotonie, donné de l'action à leurs figures ; souvent ils en ont rassemblé plusieurs dans la même Estampe ; et lorsque l'occasion s'en présente, ils saisissent quelques-uns de ces évènements qui se passent sous nos yeux, pour en faire le sujet des Estampes qui décorent leur Galerie (2) ».

La *Galerie des Modes*, tel est, en effet, le titre auquel définitivement ils s'arrêtent, et sous lequel désormais leur publication sera connue. On trouvera plus loin le détail, planche par planche, de ce considérable recueil. Nous nous contenterons de rappeler ici que les éditeurs en ont eux-mêmes réuni en volumes une notable partie. Le premier volume parut (comme l'indique l'avis au nom du Garde des Sceaux), le 25 avril 1779 ; il renfermait un frontispice

(1) Jacques Esnauts, ou Esnault, et Michel Rapilly, nés tous les deux en 1739, ont dû fonder cette maison dont l'enseigne rappelle leur origine normande. Elle n'est pas citée en 1763 dans la liste d'éditeurs que renferme la collection Anisson ; mais, dès 1770, Esnauts et Rapilly prennent privilège pour une suite de portraits qui fonde leur réputation (Cf. Bibl. nat., Ms frs. 22.120 ; Arch. nat., Y 11.094 et autres documents cités plus loin).

(2) Introduction au t. I de la *Galerie* (1779).

gravé (1), une introduction de IV pages, un texte descriptif de 40 pages, et 96 planches (soit 4 cahiers) suivies du privilège général. Le second volume parut le 16 décembre 1780, sans frontispice, mais avec titre, avertissement (p. 2-4), « Description des habillemens à la Mode » (p. 5-48) ornée d'un en-tête en taille-douce ; cette description ne porte que sur 96 planches, des 102 que contient le volume, hormis encore les planches 169 à 176 qui sont consacrées aux coiffures. Nous ignorons si Esnauts et Rapilly constituèrent un troisième volume, qu'annonce le titre du 36e cahier : *1er cahier pour le 3e volume*. Aucune indication ne permet de préciser avec quelle planche aurait commencé un quatrième volume. Au reste, on ne rencontre plus de texte descriptif accompagnant les planches après la pl. 192 (2). Sans doute, le succès de la publication s'étant ralenti, Esnauts et Rapilly se contentèrent, après le second volume, de vendre les estampes par cahiers.

Au total et pour le moins, un exemplaire de la *Galerie des Modes* doit renfermer, outre les frontispice, introduction, texte du tome I, avertissement et texte du tome II et privilège général : 342 planches d'habillements (dont 324 à raison d'une, et 18 à raison de deux gravures par feuille) et 72 planches de coiffures (non compris les 13e et 14e cahiers, dont on ne connaît pas d'ensembles complets). Ces 414 planches se répartissent sur dix années environ. Il en parut, au début, un cahier de six par quinzaine ; en 1780, il en parut seulement 50 dans l'année, en 1781, une trentaine. Le ralentissement s'accentue ensuite ; en 1787 paraissent les planches 403 à 408 qui sont les dernières connues.

En considérant la *Galerie des Modes* dans son ensemble, en constatant qu'elle était en somme la première publication qui se présentât avec des caractères de précision technique et de périodicité qui en accroissaient l'utilité, on reconnaîtra qu'elle ouvrit avec succès, la voie à toutes les publications de modes qui ont suivi.

De ce succès, une grande part revient à l'opportunité de la publication ; mais elle eût peut-être disparu très tôt si ses éditeurs n'avaient mis autant d'acharnement à la défendre contre les contrefacteurs, ni autant d'habileté à en renouveler et même en accroître l'intérêt.

Ils n'engagèrent, et toujours avec bonheur, pas moins de quatre actions judiciaires dès la première année : une, en décembre 1778, contre le sieur Serville, compagnon imprimeur, qui leur dérobait des épreuves pour les revendre (3) ; une autre le 2 juillet 1779 contre l'éditeur Crespy dont ils firent supprimer le *Jeu des Modes françaises*, jeu d'oie soi-disant imprimé chez Sayer à Londres, où le dessinateur Desrais avait groupé la plupart des planches parues de la *Galerie* (4) ; une autre action, intentée le 25 septembre suivant, visait le *Manuel des Toilettes*, repris des mains de Valade par l'éditeur Desnos qui y avait introduit quelques coiffures de la *Galerie*, dont d'ailleurs il accepta la suppression (5). Mais l'affaire la plus importante mettait en cause Basset, éditeur d'estampes rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins. Elle fut intentée en avril 1779 et donna lieu à une curieuse joute de factums (6) qui nous permet de préciser les points suivants : la discussion porte,

(1) C'est celui qui figure en tête de la présente réédition.
(2) Pl. 147 de la présente réédition.
(3) Arch. nat., Y 11.094.
(4) Arch. nat., Y 11094. Voir la description de cette pièce dans le *Cat. de la Collect. de Vinck*, au Cabinet des Estampes, par F. Bruel, t. I.
(5) Arch. nat., Y 11.096.
(6) *Mémoire* d'Esnauts et Rapilly. Bibl. nat., 4° F 2/516, n° 11.688. — *Réponse pour le sieur Basset*, Paris, Valade, 1799, in-4°, exemplaire communiqué par M. Rahir. — Arch. nat., Y 11.095.

non pas sur la suite de Modes publiée par Basset sous le titre de *Collection des Habillemens modernes et galans*, dont les estampes ont fréquemment autrefois été reliées en tête de celles de la *Galerie*, mais sur des planches de coiffures (1), de même format et de même apparence que les premières de la *Galerie*. Les planches en question parurent en avril 1778, date à laquelle Esnauts et Rapilly avaient donné déjà deux de leurs cahiers. Nulle part, dans les pièces du procès, il n'est question de la *Collection* de Basset, qui ne comprend que des figures en pied; tout le débat porte sur des coiffures. Par conséquent, la *Collection* de Basset n'est pas, comme certains l'ont cru (2), antérieure, mais postérieure, non seulement à la *Galerie des Modes*, mais même au procès, c'est-à-dire à avril 1779.

Nous avons fait plus haut allusion à l'habileté avec laquelle Esnauts et Rapilly ont su choisir leurs collaborateurs. Parmi les dessinateurs, les premiers et les plus fréquemment employés par eux furent Desrais et Leclère.

Claude-Louis Desrais (3), était surtout réputé parmi les illustrateurs et les auteurs de compositions galantes. Les dessins qu'il fournit aux publications concurrentes de Crespy, Desnos et Basset furent cause sans doute que de 1780 à 1786 Esnauts et Rapilly cessèrent d'utiliser son talent. Sa collaboration porte sur 68 dessins de figures et de nombreux dessins de coiffures dont il n'a cependant signé que deux cahiers, le onzième et le douzième.

Pierre-Thomas Leclère (4), au contraire, leur fut fidèle : il n'a pas dessiné moins de cent quarante-trois habillements, et de deux cahiers de coiffures (les huitième et neuvième, qu'il a signés). De 1780 à 1782 il fut même le seul collaborateur d'Esnauts et Rapilly et ne cessa de leur fournir ses dessins qu'en 1783. Son talent n'égalait celui de Desrais ni en habileté, ni en grâce; mais il s'en était si bien assimilé la manière que souvent — étant donné surtout qu'elles furent interprétées par les mêmes graveurs — il est difficile de distinguer entre une figure de Desrais et une figure de Leclère.

(1) Quelques-unes de ces coiffures, coloriées, sont conservées dans la Collection Maciet, à la Bibliothèque des Arts décoratifs.

(2) La *Collection* de Basset compte 36 planches groupées par cahiers de 6 et numérotées de A1 à F36. Elles sont dessinées par Desrais, Fauche, Joly, Leveillé, Meusnier, gravées par Deny et datées : la pl. B8 de 1779 ; la pl. C16 de 1779 ; la pl. D22 de 1782. Il est d'ailleurs hors de doute que le 36e cahier de la *Galerie*, publié en 1781 (pl. 217 à 222, non reproduites dans la présente réédition) et dessiné par Leclère, copie le 1er cahier de la *Collection*, dessiné par Desrais; c'est sans doute ce qui a surtout frappé l'esprit et donné à penser qu'Esnauts et Rapilly n'avaient fait que suivre les traces de Basset.

(3) On rencontre encore fréquemment dans les ventes des dessins de modes attribués à Desrais; signalons entre autres ceux des ventes La Béraudière, avril 1883 et mai 1885 (voir l'*Art*, t. XXXIII et la *Chronique des Arts* (1883 et 1885); Loyeau (1898), Muhlbacher (1899), Destailleurs (1896), Deloze (1899), G. T. (1897) ; l'original du *Couronnement de Voltaire* a figuré à la vente Decloux, 1898.

(4) Nous adoptons cette orthographe qui est couramment employée par l'artiste lui-même et permet de le distinguer des nombreux Leclerc qui dessinèrent ou gravèrent dans le même temps. Né en 1740, Leclère fut l'élève de Lagrénée l'aîné. Il concourut pour le Grand Prix en 1768 et 1770 et fut le condisciple de Desrais. Il ne commença à exposer qu'en 1795 et ne collabora guère comme illustrateur qu'aux *Fables choisies* de La Fontaine. Il est connu davantage comme auteur de compositions légères et surtout de modèles de dessin réunis sous les titres de *Caprices et pensées de divers genres* et de *Cahiers de principes de dessin* (voir notamment les catalogues des ventes faites par M. Rapilly, du 24 ou 26 février 1908, no 278, et le 20 février 1911, nos 125 et 126). La bibliothèque municipale de Dijon renferme dans son exemplaire de la *Galerie des Modes* des cahiers de *Caprices* que n'a pas connu Guilmard. (Les Maîtres ornemanistes.)

On ne saurait hésiter avec les figures de François-Louis-Joseph Watteau (1); celui-ci commença à travailler pour la *Galerie des Modes* en 1781, et en fut, entre le départ de Leclère en 1783 et le retour de Desrais en 1786, le collaborateur assidu. Son apport atteint 112 planches, les plus recherchées aujourd'hui de tout le recueil. Ses figures, bien campées, sont traitées avec plus de sobriété, moins de rondeur et de maniérisme que celles de Desrais ou de Leclère. Il drape les étoffes et fait jouer sur elles les lumières avec virtuosité: surtout il a le don de ce qu'on appelle aujourd'hui « la ligne », sens qui s'était perdu chez les dessinateurs de costumes à mesure que dans la toilette féminine les contours des paniers se substituaient à ceux du corps. Nul doute que s'il fût demeuré à Paris les modes du Directoire et de l'Empire ne lui eussent fourni l'occasion de briller dans tant de publications aujourd'hui si prisées, entre Debucourt et les Vernet.

C'est fortuitement qu'Augustin de Saint-Aubin collabora à la *Galerie des Modes*; ses dessins, au nombre de dix-huit, constituent les trois cahiers des « Grandes Robes d'étiquette » qui parurent en 1786 et 1787, c'est-à-dire au moment où Marie-Antoinette s'efforçait de rendre à sa cour une sévérité dans la tenue qu'elle avait elle-même, auparavant, singulièrement négligée.

Saint-Aubin n'était pas, comme les précédents, un débutant cherchant dans le dessin de modes un facile débouché; son œuvre était accomplie et son crayon qui s'accommodait si bien de l'élégance à la fois gracieuse et digne des grandes robes, n'eût sans doute pas exprimé avec autant de brio que celui de Watteau les toilettes souples et mouvementées que sa jeunesse n'avait point connues (2).

Parmi les dessinateurs qu'Esnauts et Rapilly appelèrent ainsi à seconder l'activité de leurs collaborateurs habituels, se distingue encore Jean-Baptiste Martin. Celui-ci, à la vérité, ne fournit guère de dessins nouveaux. Il venait de publier chez la Veuve Chereau une *Collection de figures Théâtrales* renfermant vingt-deux pièces, titre compris; Esnauts et Rapilly reprirent dix de ses figures, en n'en modifiant que le fond et quelques détails de coiffure; six autres, c'est-à-dire le *Silphe*, la *Silphide*, la *Reine des Sylphes*, *Venus*, le *Chinois* et la *Chinoise*, durent être trouvés par eux dans les cartons de Martin qui, ancien dessinateur de l'Opéra, avait abondamment produit dans ce genre (3).

Il est inutile que nous nous arrêtions aux planches *247* à *251* de l'édition originale de la *Galerie;* ce ne sont que des copies de portraits connus d'actrices, dus au crayon de Carmontelle, Simonet et Schenau. Esnauts et Rapilly les servirent à leurs souscripteurs au moment où ils s'efforçaient par tous les moyens de parer au défaut de collaborateurs,

(1) Voir l'ouvrage de M. Paul Marmottan : *Notice... sur les peintres Louis et François Watteau.* Paris, Plon, 1889, in-4° et l'article de M. E. Cleray dans *l'Art et les Artistes*, 1909. François Watteau, petit-neveu d'Antoine et fils de Louis, né à Valenciennes en 1758, obtient une médaille d'honneur à l'Académie de Lille en 1774, vient à Paris l'année suivante où il travaille avec Du Rameau ; troisième médaille en 1779, il expose en 1783 une *Fête dans un jardin* à l'exposition de la Jeunesse. Il regagne Lille en 1786, et y remplace son père comme professeur à l'Académie.

Un lot important de dessins originaux de François Watteau pour la *Galerie des Modes* a figuré à la vente Muhlbacher (1899) sous les n°s 314 à 319.

(2) Les Goncourt possédaient les originaux de trois des dessins de Saint-Aubin pour la *Galerie* (pl. 274, 277, 292 de la présente réédition). Ils provenaient de la vente Hope. Ils ont figuré à la vente Goncourt sous les n°s 297, 298 et 299 et appartiennent aujourd'hui, les deux premiers à Mme D***, le troisième à Mme la C^sse^ P.

(3) Un passage de la notice de la *Galerie* dit qu'il avait occupé ce poste vingt-cinq ans. 381 de ses dessins (costumes et portraits d'acteurs et d'actrices) ont figuré à la vente de la collection théâtrale M*** (2-4 juin 1892) sous les n°s 187 à 192.

Leclère ayant cessé de leur fournir ses dessins et Watteau n'ayant pas commencé encore.

La comparaison des estampes de la *Galerie des Modes* avec ceux des dessins originaux qui nous ont été conservés donne une très favorable idée du talent des graveurs. Avec quelle habileté, en effet, ont-ils su adapter aux exigences de la publication des dessins souvent brutaux et sommaires! Ils leur imposent une indispensable unité de facture, sans nuire à l'originalité distinctive de leur provenance; ils retravaillent les détails, retranchent ici, précisent ou développent ailleurs — en un mot mettent les dessins au point. Chaque planche a dû recevoir d'abord un trait léger à l'eau-forte, qui détermine la mise en place et les contours essentiels : il n'est pas rare de rencontrer des épreuves de ce premier travail, surtout parmi les planches de la fin (1) ; sur quelques-unes des estampes achevées on lit même le monogramme de ce premier graveur (2). Ensuite, la figure était achevée au burin, avec cette franchise de travail, cette variété de technique si favorables à l'indication de la nature des étoffes, et dont les estampes du XVIIIe siècle donnent fréquemment le témoignage.

La signature du graveur qui apparaît le plus souvent au pied des planches est celle de NICOLAS DUPIN, qui en a exécuté cent quarante, réparties sur tout le cours de la publication. A son fils JEAN-PIERRE-JULIEN on doit celles qui sont signées *Dupin fils* (3).

PIERRE-ADRIEN-LEBEAU, graveur d'illustrations également très connu, collabora aussi à la *Galerie* pendant toute la durée de sa publication. Au contraire, JEAN-BAPTISTE PATAS et ETIENNE-CLAUDE VOYSARD n'apparaissent qu'à partir de 1781. Voysard habitait en 1790 « rue et place de l'Estrapade » et il était à cette époque encore créancier d'Esnauts et Rapilly pour 81 livres, billet signé le 13 janvier 1783 (4). Il nous reste à citer PIERRE-CHARLES BACQUOY qui avait travaillé au *Monument du Costume*, et A. DUHAMEL, élève de Saint-Aubin : tous deux signeront des planches du *Cabinet* et du *Magasin des Modes;* puis JEAN-BAPTISTE PATAS, le graveur ordinaire de Desrais, LE ROY, AVELINE, PELISSIER, LE BAS. Enfin JANINET, non seulement a surveillé l'application de son « procédé au crayon » faite par WOSSENYCK aux pl. 236 à 240 et probablement aussi 242 et 243; mais il a signé seul la pl. 252 (5).

Les estampes de la *Galerie des Modes* se vendaient coloriées ou non coloriées ; pour les premières, nous apprend l'état de lieux contenu dans le bilan d'Esnauts et Rapilly en 1790, on employait le papier de Hollande épais et blanc, pour les secondes le papier de France, plus mince et légèrement bleuté. Le frontispice, gravé seulement sans doute en 1779, au moment de la constitution du premier volume, spécifie que les figures sont « colorées avec le plus grand soin par MADAME LE BEAU ». Le titre du second volume, imprimé un an après, insiste à nouveau sur le « grand soin », mais ne parle plus de Madame Le Beau. En vérité les estampes en beau coloris sont infiniment rares. Le travail était exécuté, d'après des modèles excellents, sans doute, par de véritables manœuvres, qui n'évitaient ni les empâtements, ni les bavures et encore moins les erreurs de ton. Il n'est

(1) M. Liez notamment en possède quelques-unes.

(2) Ainsi sur la pl. 271 (n° 188 de la présente réédition) on distingue un monogramme qui pourrait être celui de Watteau. Sur les pl. 208, 209, 210, 214, 224, 226 de la présente réédition nous croyons lire : *J. Pr sculp.* et sur les pl. 234, 235, 238, 241, 275, 294, 298 : *G. P. f.*

(3) C'est à lui que se rapporte un document des Archives de la Seine (Faillites, carton 61) donnant l'état des dettes de « Jean-Pierre Julien Dupin fils, graveur à Paris » au 28 janvier 1783; parmi les créanciers figurent Esnauts et Rapilly pour 1.400 livres « argent prêté le 10 novembre 1781 ».

(4) Arch. Seine ; Bilans, car. 77, n° 8204.

(5) N°s 167 à 170 de la présente réédition.

pas rare de rencontrer pour la même figure plusieurs coloris différents, aussi peu agréables les uns que les autres. Parfois, au contraire, le pinceau est délicat, les accords heureux, les tons lumineux et clairs. La gamme des couleurs n'est pas variée ; les plus fréquentes sont les couleurs « à la mode », le rose et le vert vif, le lilas, le bleu ; dans les mauvais coloris, la teinte, chargée de gouache, couvre complètement la gravure ; dans les meilleurs, au contraire, les noirs de la gravure apparaissant par transparence, donnent aux étoffes des tons agréablement nuancés.

Lorsque Esnauts et Rapilly rassemblèrent en volumes les cahiers de la *Galerie*, ils se rendirent compte que les courtes notices inscrites au bas des gravures allaient être insuffisantes pour les « modistes » qui, quelques années plus tard, chercheraient à les utiliser. Aussi firent-ils précéder ce volume d'un texte, rédigé par « M. M*** » dont les « Essais historiques sur les Modes françaises » avaient disaient-ils, reçu, quelques années auparavant, beaucoup d'applaudissements.

Ce Mr M*** qui a signé en toutes lettres le texte du second volume, était Guillaume-François-Roger Molé, avocat, né à Rouen en 1742, qui devait mourir peu après, en 1790, et qui avait publié en 1771 des *Observations historiques et critiques sur les erreurs des peintres, sculpteurs et dessinateurs dans les représentations des sujets tirés de l'histoire sainte*, et en 1774, une *Histoire des Modes françaises ou Révolution du costume en France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours.*

Ce second volume est beaucoup moins étendu que ne l'indiquait son titre et ne renfermait en réalité qu'une étude sur « tout ce qui concerne la tête des Français, avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les anciens ». C'est dans les notices qu'il donna à la *Galerie des Modes* qu'il faut chercher la véritable Histoire des Modes françaises de Molé. Il ne fait pas seulement, en effet, que décrire les toilettes reproduites ; il y ajoute des considérations historiques et philosophiques, érudites et piquantes, dont nous avons jugé la réédition d'autant plus nécessaire que la seconde partie de ce texte est extrêmement rare (1).

Après le second volume, c'est-à-dire après la planche 198, Molé ne dut plus collaborer à la *Galerie* ; les seules notices que nous connaissions sont celles qui sont inscrites au bas des planches ; elles sont parfois très développées et mêlent avec humour les sous-entendus galants et les explications techniques.

Il est une catégorie de collaborateurs sur lesquels il serait important de pouvoir apporter quelques précisions : ce sont les créateurs des toilettes reproduites par Esnauts et Rapilly, car il n'en faut pas douter, ces toilettes ne sont pas toutes des fantaisies de dessinateurs ; la plupart ont été réellement copiées sur les promenades ou dans les réunions mondaines, avec une absence de scrupules qu'excusait l'absence de protection des modèles industriels ; beaucoup aussi ont dû être dessinées sur les indications des marchands de modes eux-mêmes. La preuve n'en est pas dans la planche 240 (2) qui représente un « chapeau-bonet de gaze inventé par Mlle Bertin » car rien n'autorise à croire que l'artiste se soit effectivement rendu chez la célèbre modiste pour en prendre le croquis. Nous la verrions plutôt dans la série d'aquarelles grossières, aujourd'hui exposées au Musée des Arts

(1) Nous n'en connaissons que trois exemplaires : celui de la bibliothèque de Lyon ; celui qui appartient à M. Beurdeley, et celui qui est passé en vente dans la collection Garnier (1912), sous le nº 229.

(2) Non reproduites dans la présente réédition.

décoratifs et dont une quinzaine représentent très exactement les grandes robes d'étiquette dessinées par Saint-Aubin. Leur gaucherie et leur précision tout à la fois, le fait qu'elles se présentent dans la position du dessin, et non dans celle de la gravure, et qu'enfin l'une d'elles porte au revers l'indication manuscrite : *à Monsieur Saint-Aubin, rue des Prouvaires, vis-à-vis celle des Deux-Ecus*, tout donne à penser que ce sont là des projets de couturières grâce auxquels l'artiste pouvait établir son dessin. Si l'on s'explique, d'ailleurs, que Saint-Aubin ait recouru à ce procédé de travail il est infiniment probable que, dans le même cas, Desrais, Leclère ou Watteau, qui n'avaient ni son âge ni sa réputation, ont été prendre eux-mêmes dans les magasins les croquis nécessaires.

Un nom, toutefois, revient à plusieurs reprises dans les légendes des gravures (1) : c'est celui de P.-N. Sarrazin « costumier de la Famille royale, directeur du Sallon du Colysée » ; il avait entrepris de ressusciter, d'abord au théâtre, puis dans les toilettes courantes, les modes du temps de Henri IV. Très entreprenant, il obtint que l'abbé Jaubert, dans le supplément de son Dictionnaire, consacrât un article dithyrambique à son nouveau système de coupe (2). Une note manuscrite, sur l'épreuve d'une planche extraite du *Magasin des Modes*, le montre, faisant en 1791, des communications à la « Société des Inventions et Découvertes (3). Ses efforts ne semblent guère avoir été couronnés par le succès. Ceux des costumes de la *Galerie* qu'il a inspirés nous permettent de n'en pas avoir trop de regrets. C'est à tort que les Goncourt ont avancé dans *la Femme au XVIII*e *siècle*, que Sarrazin « était celui qui donnait alors le dessin de presque toutes les nouveautés en fait de robes » ; ils avaient eu cette impression sans doute en parcourant les légendes de la *Galerie*, et plus que les contemporains de Sarrazin eux-mêmes, ils s'en sont laissé imposer par son adroite publicité.

Contrairement à ce que l'on remarque dans beaucoup de recueils analogues, la *Galerie des Modes* ne fléchit pas en intérêt à mesure qu'elle avance en âge. Les plus monotones, les moins agréablement dessinées de ses figures ne sont pas les dernières. De sa disparition, il faut attribuer la cause au ralentissement de cette activité dans le commerce et l'art des modes qui avait favorisé ses débuts. La crise financière qui s'ouvre atteint d'abord les industries du luxe. S'il y a place encore pour des recueils de modes — car le public y a pris goût — il faut qu'ils soient à bon marché. La *Galerie* qui a résisté aux atteintes de ses nombreuses concurrences et contrefaçons (4), a beau chercher un moment à réduire ses frais en donnant à la fois deux planches sur une seule feuille (5). Il faudra qu'elle cède

(1) Ainsi pl. 103 (nº 65 de la présente réédition), 108 (67) ; 115 (74), 122 (81), 127 (non reproduit).

(2) L'abbé Jaubert. *Dictionnaire raisonné universel des Arts et Métiers*. ., t. IV, à Paris, chez Didot, 1773, p. 538 et suiv. Sarrazin semble avoir débuté en 1758 avec un « magazin d'habits de bal » établi chez un fourreur de la rue Saint-Honoré (*Journal de Paris*, annonce du 25 février).

(3) Bibliothèque des Arts décoratifs. Modes, XVIIIe siècle.

(4) Nous nous permettons de renvoyer, pour le détail de ces publications, à notre Essai bibliographique sur les Recueils de Modes au XVIIIe et au début du XIXe siècle, paru en 1912 dans les Documents pour l'Histoire du Costume (Paris, Manzi, éditeur). — Outre la *Collection* de Basset, la principale imitation de la *Galerie* est la *Collection de Costume et de la Parure des Dames* éditée par Mondhare, grossière, et limitée à très peu de planches. En Allemagne, on vend à Augsbourg, chez J.-M. Will, de véritables contrefaçons de la *Galerie*. On en fait, même à Paris, des réductions pour des Almanachs, des petits recueils, des jeux.

(5) Pl. 248 à 259 ; 266 à 271 ; 278 à 289 ; 308 à 313 de la présente réédition.

lorsque les éditeurs du *Cabinet*, puis du *Magasin des Modes* (1) auront trouvé la formule du véritable journal de modes, économique (2), attrayant et d'une périodicité certaine. Bientôt Esnauts et Rapilly déposent leur bilan (3).

Dès lors, de la *Galerie des Modes* il n'est plus question. Comme toutes les publications susceptibles d'une utilisation industrielle immédiate, les collections en disparurent vite; celles qui avaient été acquises par des professionnels de la mode, employées comme modèles dans les ateliers, ont subi le sort précaire de toutes les suites gravées des ornemanistes; quant à celles qui avaient été acquises, comme œuvres d'art, comme tableaux de mœurs, par des amateurs, elles connurent au début du dix-neuvième siècle le discrédit dont toutes les œuvres de leur temps étaient alors frappées.

Puis, un jour vint où la curiosité, à nouveau, s'attacha à ces gravures. Il en est des modes dans la Mode, comme il en est des modes dans l'Art: celles qui nous précèdent immédiatement nous plaisent toujours moins que celles qui les ont précédées elles-mêmes. Amateurs d'art et amateurs de costumes anciens se trouvèrent un jour d'accord pour donner du prix à ces recueils dont la rareté, alors, ne pouvait que surexciter le succès.

C'est ainsi qu'en 1880, à la vente Béhague, un exemplaire de la *Galerie* incomplet de huit planches, en noir, atteignait 6.800 francs. Quelques années plus tard, à la vente Delbergue-Cormont, les deux premiers volumes seuls faisaient 5.800 francs; les deux premiers volumes encore, en planches coloriées, avec les deux textes complets, étaient poussés, à la vente Decloux, en 1889, jusqu'à 5.700 francs; enfin à la vente Destailleurs, en 1890, un premier volume incomplet de six planches et un second renfermant seulement 52 planches, tous les deux privés de leur texte, atteignirent encore 3.770 francs.

En même temps l'attention des amateurs se portait sur toutes les productions de la fin du XVIII[e] siècle; les uns achetaient les plus jolies planches de la *Galerie* pour les accrocher au mur, comme des tableaux; d'autres, déjà munis d'un certain nombre de cahiers, s'efforçaient de combler les vides et de constituer des recueils complets. Entreprise délicate! Peu de personnes savaient exactement de combien de planches ce recueil se composait, comment s'enchaînaient les séries incohérentes de leurs numéros. En 1874, dans leurs études sur *l'Art au XVIII[e] siècle*, les Goncourt citent encore sans la désigner par son titre « cette immense publication » qui compte « plus de cinq cents planches in-folio et dont peut-être il n'existe plus aujourd'hui en Europe un exemplaire complet » (4). En 1893, Bourcard, dans son manuel de *Dessins, gouaches et tableaux du XVIII[e] siècle*, ne la voit composée que de 192 planches, en deux volumes. Cohen lui-même, dans son *Guide de l'Amateur de livres à gravures du XVIII[e] siècle* (réédition du baron Roger Portalis), ne pouvait citer que les exemplaires des ventes Behague et Delbergue-Cormont, tous deux incomplets.

(1) Le *Cabinet* débuta le 15 novembre 1785 ; il fut imprimé sous le titre de *Magasin des Modes* du 5 novembre 1786 jusqu'en décembre 1789. Il paraissait tous les dix jours et son texte mêlait les nouvelles politiques, les comptes rendus des pièces de théâtre, les poésies, les variétés littéraires, aux descriptions des modes données par ses planches coloriées.

(2) Chaque cahier de la *Galerie* coûtait trente-cinq livres. Chaque année du *Cabinet* ou du *Magasin des Modes*, renfermant environ 192 pages de texte in-8° et 72 pages coloriées ne coûtait que vingt et une livres.

(3) Le 18 février 1790, ils en donnent pouvoir à François Beauvoyer. Parmi l'état de leurs créances, on trouve un CATALOGUE de leur fond qui semble dater de 1784 ou 1785, et qui comprend « 10 cahiers de Nouvelles Coëffures », 36 de « Costumes François, papier d'Hollande coloré avec soin » et les mêmes « en blanc, papier de France ». (Arch. de la Seine, Bilans, cart. 77, n° 8204.)

(4) Deuxième édition, t. II, p. 174.

En avril 1909, à la vente Janzé, un exemplaire du seul premier volume en noir, était adjugé 3.610 francs. Uu mois après, à la vente Sardou, un recueil renfermant 99 planches coloriées, dont 65 seulement provenaient de la *Galerie*, l'était à 5.105 francs. Enfin, lors de la vente de livres de Costumes faite par le libraire Leclerc en novembre 1910, on vit des planches de Leclère et Desrais atteindre une moyenne de 50, 60 et même 80 francs et d'autres, de Watteau 135, 175 et jusqu'à 181 francs.

Cependant que les amateurs commençaient à se disputer les originaux de la *Galerie*, les historiens se mettaient à en répandre des reproductions. On peut dire que depuis cinquante ans il n'a été écrit aucun ouvrage illustré sur l'histoire, au XVIIIe siècle, des mœurs en général ou de la toilette, qui n'ait reproduit au moins quelques-unes des planches de la *Galerie des Modes*. Sous quels titres fantaisistes, d'ailleurs! « Recueil d'Esnauts et Rapilly », « Modes de Leclerc », « Modes de Desrais », etc. Si tous, en effet, l'utilisent, aucun, ou à peu près, ne sait exactement ce qu'est cette *Galerie*. Rien, d'ailleurs, n'est plus explicable : il n'y a pas à Paris une seule bibliothèque publique où l'on en trouverait un exemplaire complet.

A la Bibliothèque Mazarine, à la Bibliothèque Saint-Fargeau, à celles des Arts et Métiers, de l'Institut, même à celle de l'Opéra : rien !

A la Bibliothèque nationale, deux exemplaires en noir des 162 premières planches, l'un aux Imprimés (2), l'autre aux Estampes (3) avec, en plus, aux Estampes, quelques pièces dispersées dans diverses collections et quatre cahiers de Watteau, les 46e, 47e, 48e et 50e (4). A la bibliothèque de l'Arsenal, les seize premiers cahiers presque complets et onze cahiers, répartis entre le 32e et le 47e, en planches coloriées (5). Au musée Carnavalet, une centaine de pièces éparses, la plupart du début et en majorité coloriées.

C'est à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts qu'on trouve, à Paris, le plus grand nombre de planches : 206, en noir, la plupart arrachées à un volume anciennement relié et qui se répartissent sur toute l'étendue du recueil (6) ; il y faut ajouter une trentaine de pièces qui ne doublent pas les précédentes et qui sont rassemblées dans un recueil factice différent (7).

Pour la province, les bibliothèques municipales de Versailles, Bordeaux, Toulouse, Aix, Lille, Besançon, ne disposent d'aucun exemplaire, complet ou non, de la *Galerie*. Rouen, dans le fonds Leber, possède en deux volumes, sous reliure ancienne, le texte du premier volume et les 210 premières planches, plus le 8e cahier de coiffures. Lyon, sous reliure ancienne également, mais dans un seul volume, groupe les 234 premières planches, coloriées (sauf la 9e suite de coiffures) avec le texte complet pour les deux volumes. C'est à Dijon, qu'en dehors des bibliothèques d'amateurs, nous avons rencontré le plus complet des exemplaires qui, à ce que nous sachions, soit mis à la disposition du public : il est divisé en deux volumes, reliés anciennement et provenant, croit-on, de la bibliothèque de Fevret de Fontette ; il compte 294 planches en noir et 90 planches coloriées ; il lui

(1) *Manuel de l'Amateur d'Estampes du XVIIIe siècle*, p. 223.
(2) Bibl. nat., Imp. Li 7 4.
(3) Bibl. nat., Est. Oa 81, 82.
(4) Bibl. nat. Est. Oa 84.
(5) Voir G. Schefer : *Catalogue des Estampes ... composant le Cabinet des Estampes de la Bibl. de l'Arsenal*, Paris, Leclerc (en cours de publication) nos 194 et suivants.
(6) Réserve, C1 58.
(7) Réserve, F79. Costumes, VI.

manque seulement les cahiers de coiffures à partir du septième (sauf le dixième) et parmi les cahiers d'habillements, les 29ᵉ *bis*, 39ᵉ *bis* (34ᵉ suite) et 39ᵉ *bis* (35ᵉ suite).

A l'étranger, notre enquête n'a porté que sur deux dépôts, le British Museum, qui ne possède rien de la *Galerie*, et l'importante collection Lipperheide, à Berlin, qui en possède environ 130 planches, dont beaucoup de la fin du recueil, et tant en noir que coloriées.

Parmi les amateurs qui ont bien voulu mettre à notre disposition leurs exemplaires de la *Galerie des Modes*, nous mentionnerons d'abord M. Liez, dont la bibliothèque de Costumes, qui compte parmi les plus importantes, réunit à elle seule deux exemplaires du recueil qui nous occupe : l'un, en noir, est celui qui passait en 1880 à la vente Béhague ; l'autre, colorié, a été constitué par M. Liez lui-même, avec opiniâtreté, à travers le dédale des « cahiers » doubles et des « suites », qu'il a depuis longtemps déjà patiemment débrouillé.

M. Decloux, qui laissait, en 1889, partir un premier exemplaire muni de son texte complet — et que nous avons retrouvé chez M. Beurdeley — a depuis reconstitué un exemplaire très beau et très important, auquel il ne manque plus aujourd'hui que peu de numéros.

L'exemplaire de la bibliothèque James de Rothchild a été minutieusement décrit par M. Emile Picot. Quant à celui de M. le baron Edmond de Rothschild, il comporte environ 300 pièces, pour la plupart en beau coloris.

Tels sont les recueils que nous avons consultés avant d'entreprendre la présente réédition. C'est dire que les planches que nous n'avons pas reproduites ont été volontairement négligées ; ce sont d'abord toutes les planches de coiffures, puis celles que nous avons estimé s'écarter du programme de la *Galerie*, enfin quelques toilettes de théâtre ou de ville dont l'intérêt nous a paru, pour nos contemporains, insignifiant.

Une semblable entreprise ne se réalise point sans que l'auteur ne fasse appel au concours de bien des amateurs et de bien des érudits ; aussi est-ce avec plaisir qu'il saisit l'occasion d'adresser aux uns et aux autres le témoignage de sa gratitude.

Aux noms des collectionneurs que nous venons de citer, nous joindrons ceux de M. Emile Picot et de M. A. Blum, qui nous ont fait un si bienveillant accueil dans les dépôts qui leur sont confiés, et nous réitérerons nos remerciements à M. Liez et à M. Decloux qui non seulement nous ont permis de nous servir de leurs exemplaires, mais nous ont facilité nos recherches en nous communiquant les observations qu'ils avaient eux-mêmes rassemblées. Dans les dépôts publics, nous avons trouvé auprès de nos confrères l'aide la plus obligeante et nous en sommes particulièrement reconnaissant à M. Schefer, à M. Oursel et à M. Cantinelli, à la bonne volonté de qui nous avons fait si souvent appel. M. Seymour de Ricci, l'érudit annotateur du *Guide* de Cohen, nous a fourni enfin plus d'un conseil précieux.

La mort de M. Jules Maciet nous prive de la satisfaction que nous aurions éprouvée à lui offrir la dédicace de cette publication ; c'est sur ses indications, en effet, et grâce à ses encouragements qu'elle a été entreprise. Nous souhaitons qu'elle ne soit pas indigne de la confiance qu'il nous avait témoignée, et qu'elle soit agréable à sa Mémoire.

Paul CORNU.

LES MODES PARISIENNES
DE 1776 A 1786

On est toujours tenté d'accorder plus d'importance historique aux époques sur lesquelles les documents abondent davantage ; toutefois nous n'exagérons point en disant, qu'au point de vue de la mode, la première partie du règne de Louis XVI est importante; le fait même qu'un recueil comme la *Galerie* ait pu être alors publié avec succès témoigne de la place qu'elle avait prise dans les préoccupations du jour.

Cette période marque le passage de la mode des robes à paniers et des coiffures énormes à celle des robes collantes et des coiffures basses.

Le relâchement à la cour des sévérités de l'étiquette fait que l'on abandonne le costume boursouflé et surchargé qui, même à la ville, était devenu depuis longtemps le costume de cérémonie. A ce point de vue, l'influence personnelle de Marie-Antoinette est grande et les robes négligées qu'elle adopte dans sa ferme de Trianon deviennent bientôt le modèle de toutes les robes élégantes de Paris. Puis, lorsque après des affaires comme celle du Collier, la désaffection du public est venue, ce n'est même plus la cour ni la reine qui donnent le ton, mais la ville, mais les élégantes des Champs-Élysées ou du Palais-Royal. Les classes se confondent dans la recherche de créations piquantes, les plus audacieuses, les plus provocantes. La Révolution précipitera encore ce mouvement qui aboutira au costume libre et léger du Directoire contre lequel Napoléon, dans son désir de rétablir une étiquette rigoureuse, aura beaucoup de peine à réagir.

Dès le début du règne de Louis XVI, la robe à la française est devenue odieuse, à cause de son incommodité, à cause de son ampleur, à cause surtout de la trop longue durée de son règne dans l'empire de la Mode. On tend à plus d'aisance dans les mouvements; bien qu'il ne faille pas accorder aux déclamations de Jean-Jacques Rousseau trop d'influence, il est certain qu'elles furent d'autant mieux goûtées par les femmes, que précisément celles-ci commençaient à être fort prévenues contre l'encombrement de leurs toilettes. Molé, qui date de 1778 la manifestation de cette influence de Rousseau, observe précisément que depuis quelques années déjà « on a senti combien il était ridicule, sous prétexte d'orner la nature, de l'étouffer, pour ainsi dire, sous des ajustemens pompeux, à la vérité, mais accablants par leur poids, leur forme et leurs ligamens. Toute gêne a été proscrite, dit-il, et les Françaises, libres sous leurs Vêtements, ont enfin recouvré cette aisance, non moins nécessaire à la santé que favorable au développement de la beauté. »

Tout naturellement, ce sont les négligés, dont on apprécie tant chez soi l'agrément, qui vont fournir les modèles de ces robes sans contrainte : de vêtements de toilette devenus vêtements du matin, puis portés à la campagne, à la promenade, ils finissent par être accommodés au goût plus sévère des robes de cérémonie.

Cette Grande Robe de parure à la française, à laquelle on déclare la guerre, n'est-elle pas elle-même, comme le rappelle Molé, une transformation de la grand robe ouverte qui au début du XVIII[e] siècle servait dans le négligé du matin et qui, chargée de falbalas, arrondie par des paniers passa — après quels combats ! — dans la tenue de ville et finalement dans la tenue d'étiquette, à la cour ? De même la Polonaise est retroussée comme une robe de soubrette ; la Lévite est une robe de chambre simplement serrée à la taille par une écharpe ; la Chemise à la Reine, fort à la mode dans les années qui précédèrent la Révolution, dit assez par son nom quelle est son origine ; quant au Caraco, pour la première fois porté en public, d'après Molé, à Nantes en 1778, c'est une Robe à la française coupée au-dessous de la taille et qui après avoir servi de vêtement léger d'intérieur, à gagné la promenade, la rue et finalement, sous la Révolution, est devenue robe courante de sortie.

A cette influence des robes d'intérieur, il faut ajouter l'influence des costumes de théâtre qui, pour les tragédies notamment, s'inspirent de plus en plus des vêtements orientaux : leurs amples et souples draperies flattent les désirs des coquettes, fort prévenues contre les paniers.

Voici de quels éléments se composent, en général, la toilette féminine, à cette époque. Sur la chemise est noué, à la taille, un premier jupon de lingerie. Le buste est emboîté dans un *corps* à baleines lacé, selon les cas, par devant ou par derrière et qui est muni ou non d'épaulettes, selon qu'il est à la française ou à l'anglaise ; quelquefois on le remplace par un *corset*, plus flexible, ne comportant que deux buscs, en avant. Corps ou corset sont garnis sur le côté, en bas, d'aiguillettes qu'on passe dans les œillères du second jupon et qu'on noue pour maintenir le tout, à moins que ce ne soient les liens de côté du jupon qui s'accrochent sur les bourrelets du corps.

Ce second jupon ou jupe est apparent dans presque toutes les toilettes ; il en est de même souvent de la partie du costume qui recouvre le buste et qui peut être munie de manches ; c'est une sorte de gilet qu'on appelait *soubreveste*. De même d'ailleurs que le jupon n'est orné qu'en avant, sur la partie rendue visible par l'ouverture de la robe, et quelquefois ne consistait qu'en une fausse jupe, ou tablier, de même la soubreveste est fréquemment remplacée par un faux gilet qu'on appelle *compère*.

Par-dessus est jetée la *robe* qui, rarement coupée à la taille, enveloppe tout le corps, des épaules aux pieds. Elle peut s'agrafer en avant, sur la poitrine ; le nœud de ruban qui masque l'agraffe porte le nom de *parfait-contentement*.

La *Robe à la française* est la robe d'étiquette, à la cour, et la robe de cérémonie dans toute société qui se respecte, au dîner, au théâtre et, sauf avis contraire, au bal. Elle est très décolletée, attachée sous le parfait-contentement et largement ouverte sur le jupon que relèvent de chaque côté deux énormes paniers ; par derrière, ou bien elle est serrée à la taille, et dans ce cas elle s'arrondit autour des pieds et touche à peine terre, ou bien ses plis, unis et plats, tombent droit du collet et lui forment une vaste traîne ; souvent cette queue peut se détacher pour alléger la toilette : on l'appelle alors *bas de robe*.

La Robe à la française était couverte d'ornements ; d'abord un large parement de même étoffe que la robe en garnissait les bords depuis les pieds jusqu'à hauteur de la taille ; il allait, ensuite se rétrécissant, le long du corsage et en contournait l'échancrure ; la surface de la jupe, gonflée par les paniers, était semée de bouillons de gaze, de rubans, de dentelles, de fleurs

naturelles même; les manches, qui ne descendaient pas plus bas que le coude, étaient également garnies de dentelles; enfin la partie apparente du jupon portait un haut volant, et souvent deux ou trois bandes horizontales d'étoffe plissée ou de gaze, qu'on appelait *falbalas*.

Il y avait des robes sur grand, sur moyen, sur petit panier; celles-ci n'étaient pas admises pour la grande parure; elles ne comportaient guère, comme ornements, que le volant du jupon et le parement bouillonné.

Sarrazin s'efforça, à ce que rapporte Molé, de faire adopter pour costume d'étiquette une toilette qu'il avait réussi à faire admettre dans les bals de la Reine, de 1774 à 1776; c'était la combinaison peu heureuse de manches à bouffans et à crevés, et d'un col Médicis, avec des paniers et un bas de robe Louis XV; elle ne détrôna point la grande robe habituelle et ne fut plus portée qu'au théâtre.

Toute une série de robes très goûtées à la ville, ne font qu'apporter quelques modifications à l'aspect général de la robe à la française.

La *Robe à l'anglaise* se termine par une queue traînante, en pointe; elle est agrafée en avant tout le long du buste et elle avantage si bien la taille qu'avec elle on ne porte que des mantelets très courts.

La *Robe à la piémontaise* est munie par derrière de longs plis agrafés sous le collet, comme un bas de robe, et formant une traîne que tantôt on laisse glisser, tantôt on relève sur le bras.

La *Robe à la polonaise* est la plus à la mode dans la première partie du règne de Louis XVI. Elle comporte de petits paniers, est ou non agrafée au corsage et n'est point coupée à la taille. Elle se distingue surtout par la façon dont sa jupe est retroussée sur le jupon; deux coulisses partant des hanches, un peu en arrière, relèvent cette jupe en déterminant trois larges dents sous lesquelles on voit apparaître le volant du jupon. Quelquefois les coulisses ne sont pas fixées et on peut, en les laissant glisser, faire retomber la polonaise qui semble alors une robe unie. Tantôt les ailes sont plus longues que la queue; tantôt comme dans les polonaises à la Jean-Jacques, les ailes et la queue sont égales; tantôt au contraire on emploie pour faire bouffer la queue des «machines bombées»; enfin sur les déshabillés du matin, on imagine d'agrafer simplement à la taille, que masque un vaste mantelet, une queue arrondie qui simule à elle seule toute la polonaise.

La *Robe à la circassienne* est plus ouverte encore sur le devant que la polonaise et, quoique on la rencontre parfois retroussée comme cette dernière, elle est plus généralement plate. Son corsage surtout est typique : il dégage complètement la soubreveste dont les manches ou *amadis* apparaissent sous les manches très courtes de la circassienne.

D'une forme très différente, plus souples. moins gonflées, sont les robes à la lévite, à la levantine, à la créole.

La *Robe à la lévite*, que Molé dit inspirée des nouveaux costumes dans lesquels *Athalie* était jouée au Théâtre-Français, tombe droit et ne comporte point de paniers; elle est toute unie, et seulement serrée à la taille par une écharpe; elle a toujours un collet. Quelquefois on la voit avec une traîne «à l'anglaise», ou avec de courtes manches «à la turque».

La *levantine* est du même genre; comme la précédente «elle doit paraître plutôt posée sur le corps qu'attachée», mais plus ouverte sur la soubreveste et toujours munie de manches courtes, elle ressemble davantage à la circassienne.

La *Robe à la créole* qu'on dit inspirée des costumes d'Américaines exhibés sur les théâtres forains, est de l'espèce des *chemises* («à la Reine», «à la Jésus» etc.) dont la faveur, à partir surtout de 1785, a marqué un pas décisif vers la mode des robes légères et collantes.

Ce sont des robes de mousselines ou de linon, généralement blanches, peu ajustées à la taille, où elles sont attachées, un peu haut, avec un ruban sur lequel elles retombent en blousant. Elles s'attachent par devant et sont, ou très décolletées, ou fermées, mais alors avec une épingle seulement. Les manches sont justes et ne descendent généralement qu'au coude.

Le Caraco n'apparaît, au début de la publication de la Galerie, que dans les toilettes négligées ou les tenues de gouvernantes; puis on le voit aux Champs-Élysées, comme «déshabillé galant». Il est accommodé à toutes les robes à la mode, ressemblant tantôt à une robe à la françaises, tantôt à une polonaise dont on aurait supprimé le bas; quelquefois il est arrondi par devant, quelquefois entièrement fermé «à la dévote»; il a des manches soit fermées et bordées de bouillons «de même» soit au contraire ouvertes et garnies de dentelles; mais il est toujours court et dégage le pourtour du jupon.

Toutes les robes sont, la plupart du temps, fort décolletées. Pour couvrir les épaules et les seins on emploie, selon les saisons, soit des fichus de gaze, de taffetas ou de satin qui, lorsqu'ils sont munis d'une étroite capuche à coulisse, sont appelées *parlements*, soit des mantelets.

Les mantelets ont tenu la mode depuis 1745, date de leur apparition, jusqu'en 1785 environ. Ils étaient courts d'abord; puis leurs *flammes* s'allongèrent au point qu'on les relevait sur les bras; par derrière, il furent munis d'un capuchon dont on recouvrait la tête et qui, lorsque le développement des coiffures lui fit donner d'énormes dimensions, prit le nom de *thérèze* ou de *calèche*. Sous cette forme, avec les flammes évasées, les mantelets sont l'accompagnement habituel des polonaises et ils finissent par être traités comme un vêtement ajusté, avec des échancrures pour passer les bras et un décolletage aussi large que celui de la robe.

L'hiver, le mantelet n'eût pas suffi à garantir du froid; on se servait de pelisses garnies d'ouate et bordées de fourrures qui, de courtes qu'elles étaient d'abord, devinrent rapidement longues et amples; elles n'avaient pas de manches et parfois pas même d'ouvertures pour les bras; on se contentait alors de les relever, comme les flammes des mantelets.

Un autre élément de la toilette féminine à la même époque est le *tablier*; d'abord utilisé sous la robe, pour donner l'illusion d'un jupon orné, il fut employé par-dessus le jupon avec les toilettes retroussées; quelquefois il ne descendait pas plus bas que le volant du jupon; il était était de mousseline des Indes, de linon ou de filet et s'il ne se portait pas dans la grande toilette, il était fréquent avec les polonaises et les caracos, notamment à la promenade.

Les variations qui atteignirent les costumes ne sont rien auprès de celles, innombrables, qui bouleversèrent les coiffures; les notices de la Galerie des Modes leur font une place qui

nous dispensera de nous étendre ici sur ce sujet; notons seulement le changement qui se produisit à partir de 1785 environ; d'une part les coiffures s'abaissent et de même qu'on voit fondre la boursouflure des paniers on voit s'affaisser l'échafaudage des perruques; d'autre part apparaissent les grands chapeaux, contribuant avec les redingotes et les caracos à donner à la femme cette silhouette si particulière que montrent les petits dessins de Watteau à la fin de la GALERIE et ceux de Desrais dans le *Cabinet des Modes*.

La toilette des hommes suit la même évolution; l'habit à la française — petit col droit, poches aux côtés, broderies abondantes, gilet bas, culotte étroite — est conservé jusqu'à la fin de l'ancien régime comme costume d'étiquette, mais c'est à regret. Dans la rue dans les promenades, dans les cafés et même aux réceptions, on ne voit que cols *coupés* et rabattus munis souvent de boutonnières et fermés soit par une agrafe ordinaire, soit par une attache en *filigrane*. Quand il n'a pas de couture dans le dos, le frac est dit *à la polonaise*; l'hiver il est doublé de fourrures, l'été il est de toile *vermicelée*, ornée de bandes de toile peinte. Plus de broderies, ou à peine. Plus de poches apparentes, plus de parements : c'est par la ligne et par la couleur que le vêtement, plus ample et plus souple, cherche à plaire. Le gilet tombe moins bas sur les cuisses, par contre ses *bavaroises* s'échappent par l'échancrure du col de l'habit et s'ouvrent pour laisser paraître le jabot.

Les redingotes, venues d'Angleterre, font fureur. Elles n'apparaissent d'abord que comme vêtement d'hiver, en attendant qu'elles deviennent le principal élément de la toilette des muscadins; elles ont une taille courte, de vastes revers séparés du collet, sur lesquels viennent s'appliquer encore les bavaroises du gilet; elles ont de vastes manches et parfois deux ou trois collets en gradins qui descendent sur les épaules.

On continue à porter à la main beaucoup plus que sur la tête le petit tricorne à la française. Mais la mode à l'anglaise ne favorise plus les perruques; on adopte en même temps des chapeaux nouveaux : le *jacquet* ou *jockei*, chapeau rond, de feutre, qu'on orne d'une ganse de soie avec une boucle d'or, quelquefois placée en avant, et le chapeau *à la suisse* dont les deux ailes relevées à la hauteur de la coiffe donne aux jeunes élégants un air d'évaporés qui leur sied fort.

Le jabot solennel disparaît lui-même, remplacé de plus en plus par la *cravate* à l'anglaise, simple mouchoir de batiste noué dans l'ouverture du col. Ainsi partout le «négligé» supplante les tenues sévères du règne précédent. La palme ne va plus à l'habit le plus somptueux et le plus riche, mais au plus seyant. La confusion des classes ne s'observe pas seulement dans l'ordre politique : elle est plus sensible dans les mœurs que partout ailleurs.

TABLEAU

DE

CONCORDANCE DES PLANCHES

DE LA PRÉSENTE ÉDITION

AVEC CELLES DE L'ÉDITION ORIGINALE

TABLEAU DE CONCORDANCE

DES PLANCHES DE LA PRÉSENTE ÉDITION AVEC CELLES DE L'ÉDITION ORIGINALE

ÉDITION ORIGINALE		Présente édition
		Planches
1re Suite des Costumes François pour les Coëffures depuis 1774. . . A 1 à	A 6	
2e Cahier des Nouveaux Costumes François pour les Coëffures. B 7 à	B 12	
3e Cahier des Modes Françoises pour les Coëffures depuis 1776. . C 13 à	C 18	
4e Cahier des Costumes François pour les Coëffures en 1777 et 1778. D 19 à	D 24	
5e Cahier des Costumes François pour les Coëffures depuis 1776. . E 25 à	E 30	
6e Cahier des Modes Françoises pour les Coëffures depuis 1776. . F 31 à	F 36	
7e Cahier des Costumes Français. 1re Suite d'Habillemens de Femmes à la Mode	G 37	**1**
	G 38	**2**
	G 39	**3**
	G 40	**4**
	G 41	**5**
	G 42	**6**
8e Cahier des Costumes Français. 2e Suite d'Habillemens de Femmes à la Mode	H 43	**7**
	H 44	**8**
	H 45	**9**
	H 46	**10**
	H 47	**11**
	H 48	**12**
9e Cahier des Costumes Français. 3e Suite d'Habillemens à la Mode. .	J 49	**13**
	J 50	**14**
	J 51	**15**
	J 52	**16**
	J 53	**17**
	J 54	**18**
10e Cahier des Costumes Français. 4e Suite d'Habillemens à la Mode.	K 55	**19**
	K 56	**20**
	K 57	**21**
	K 58	**22**
	K 59	**23**
	K 60	**24**
11e Cahier des Costumes Français. 5e Suite d'Habillemens à la Mode.	L 61	**25**
	L 62	**21**

ÉDITION ORIGINALE		Présente édition
		Planches
11e Cahier des Costumes Français. 5e Suite d'Habillemens à la Mode (*Suite*).	L 63	**27**
	L 64	**28**
	L 65	**29**
	L 66	**30**
12e Cahier des Costumes Français. 6e Suite d'Habillemens à la Mode en 1778	M 67	**31**
	M 68	**32**
	M 69	**33**
	M 70	**34**
	M 71	**35**
	M 72	**36**
13e Cahier des Costumes Français. 7e Suite d'Habillemens à la Mode.	N 73	**37**
	N 74	**38**
	N 75	**39**
	N 76	**40**
	N 77	**41**
	N 78	**42**
14e Cahier de Costumes Français. 8e Suite d'Habillemens á la Mode en 1778, 1er Cahier pour le 1er Volume.	O 79	**43**
	O 80	**44**
	O 81	**45**
	O 82	**46**
	O 83	**47**
	O 84	**48**
15e Cahier de Costumes Français. 9e Suite d'Habillemens à la Mode en 1778	P 85	**49**
	P 86	**50**
	P 87	
	P 88	**51**
	P 89	**52**
	P 90	**53**
16e Cahier de Costumes Français. 10e Suite d'Habillemens à la Mode en 1778	Q 91	**54**
	Q 92	**55**
	Q 93	
	Q 94	**56**
	Q 95	**57**
	Q 96	**58**

EDITION ORIGINALE		Présente édition
		Planches
17e Cahier de Costumes Français. 11e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	R 97	59
	R 98	60
	R 99	61
	R 100	62
	R 101	63
	R 102	64
18e Cahier de Costumes Français. 12e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	S 103	65
	S 104	
	S 105	66
	S 106	
	S 107	
	S 108	67
19e Cahier de Costumes Français. 13e Suite d'Habillemens à la Mode depuis 1776	T 109	68
	T 110	69
	T 111	70
	T 112	71
	T 113	72
	T 114	73
20e Cahier de Costumes Français. 14e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	U 115	74
	U 116	75
	U 117	76
	U 118	77
	U 119	78
	U 120	79
21e Cahier de Costumes Français. 15e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	V 121	80
	V 122	81
	V 123	82
	V 124	83
	V 125	84
	V 126	85
22e Cahier de Costumes Français. 16e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	X 127	
	X 128	86
	X 129	
	X 130	
	X 131	
	X 132	87
23e Cahier de Costumes Français. 17e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	Y 133	88
	Y 134	89
	Y 135	90
	Y 136	91
	Y 137	92
	Y 138	93

EDITION ORIGINALE		Présente édition
		Planches
24e Cahier de Costumes Français. 18e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	Z 139	94
	Z 140	95
	Z 141	96
	Z 142	97
	Z 143	98
	Z 144	99
25e Cahier de Costumes Français. 19e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	aa 145	100
	aa 146	101
	aa 147	102
	aa 148	103
	aa 149	104
	aa 150	105
26e Cahier de Costumes Français. 20e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	bb 151	106
	bb 152	107
	bb 153	108
	bb 154	109
	bb 155	110
	bb 156	111
27e Cahier de Costumes Français. 21e Suite d'Habillemens à la Mode en 1779	cc 157	112
	cc 158	113
	cc 159	114
	cc 160	115
	cc 161	116
	cc 162	117
28e Cahier de Costumes Français. 22e Suite d'Habillemens à la Mode en 1780	dd 163	118
	dd 164	119
	dd 165	120
	dd 166	121
	dd 167	122
	dd 168	123
29e Cahier de Costumes Français. 7e Suite des Coëffures à la Mode en 1780 . . . . ee 169 à	ee 174	
29e Cahier (bis) de Costumes Français pour servir de Suplément à la 7e [*sic*] Suite d'Habillemens à la Mode en 1780	ee 169	124
	ee 170	125
	ee 171	126
	ee 172	127
	ee 173	128
	ee 174	129
30e Cahier de Costumes Français. 23e Suite d'Habillemens à la Mode en 1780	ff 175	130
	ff 176	131

EDITION ORIGINALE		Présente édition
		Planches
30e Cahier de Costumes Français. 23e Suite d'Habillemens à la Mode en 1780 (*Suite*).	ff 177	**132**
	ff 178	**133**
	ff 179	**134**
	ff 180	**135**
31e Cahier de Costumes Français. 24e Suite d'Habillemens à la Mode en 1780	gg 181	**136**
	gg 182	**137**
	gg 183	**138**
	gg 184	**139**
	gg 185	**140**
	gg 186	**141**
32e Cahier de Costumes Français. 25e Suite d'Habillemens à la Mode en 1780	hh 187	**142**
	hh 188	**143**
	hh 189	**144**
	hh 190	**145**
	hh 191	**146**
	hh 192	**147**
33e Cahier de Costumes Français. 26e Suite d'Habillemens à la Mode en 1780	jj 193	**148**
	jj 194	**149**
	jj 195	**150**
	jj 196	**151**
	jj 197	
	jj 198	**152**
34e Cahier de Costumes Français. 8e Suite de Coëffures à la Mode en 1780 . . . . 199 à	204	
35e Cahier de Costumes Français. 27e Suite d'Habillemens à la Mode en 1781	ll 199	**153**
	ll 200	**154**
	ll 201	**155**
	ll 202	**156**
	ll 203	**157**
	ll 204	
36e Cahier de Costumes Français. 28e Suite d'Habillemens à la Mode 1er Cahier pour le 3e Volume	mm 205	
	mm 206	
	mm 207	
	mm 208	**159**
	mm 209	**160**
	mm 210	**161**
37e Cahier de Costumes Français. 29e Suite d'Habillemens à la Mode en 1781	nn 211	
	nn 212	
	nn 213	
	nn 214	**158**
	nn 215	**162**
	nn 216	

EDITION ORIGINALE		Présente édition
		Planches
38e Cahier de Costumes Français. 9e Suite des Coëffures à la Mode en 1781 . . . . oo 217 à	oo 222	
39e Cahier de Costumes Français. 10e Suite des Coëffures à la Mode en 1781 . . . . pp 223 à	pp 228	
40e Cahier de Costumes Français. 30e Suite d'Habillemens à la Mode en 1782	qq 229	**163**
	qq 230	**164**
	qq 231	**165**
	qq 232	**166**
	qq 233	
	qq 234	
34e Cahier (*bis*) de Costumes Français. 31e Suite d'Habillemens à la Mode en 1782. Ces Habillemens ont été portés... le 21 janvier 1782	rr 235	
	rr 236	**167**
	rr 237	**168**
	rr 238	
	rr 239	**169**
	rr 240	
38e Cahier (*bis*) de Costumes Français. 33e Suite d'habillemens à la Mode en 1782	ss 241	
	ss 242	
	ss 243	
	ss 244	
	ss 245	
	ss 246	
41e Cahier de Costumes Français. 11e Suite de Coëffures à la Mode en 1783 . . . . tt 247 à	tt 252	
39e Cahier (*bis*) de Costumes Français. 34e Suite d'Habillemens les plus à la Mode	247	
	248	
	249	
	250	
	251	
	252	**170**
39e Cahier (*bis*) de Costumes Français. 35e Suittes d'Habillemens à la Mode en 1784	vv 253	**171**
	vv 254	**172**
	vv 255	**173**
	vv 256	**174**
	vv 257	**175**
	vv 258	**176**
41e Cahier (*bis*) de Costumes Français. 36e Suittes d'Habillemens à la Mode en 1784, pour servir de supplément au 6e Cahier des Coëffures	xx 259	**177**
	xx 260	**178**
	xx 261	**179**

ÉDITION ORIGINALE		Présente édition — Planches
41e Cahier (*bis*) de Costumes Français. 30e Suittes d'Habillemens à la Mode en 1784, pour servir de supplément au 6e Cahier des Coëffures (*suite*) . . .	xx 262	**180**
	xx 263	**181**
	xx 264	**182**
42e Cahier de Costumes Français. 37e Suittes d'Habillemens à la Mode.	YY 265	**183**
	YY 266	**184**
	YY 267	
	YY 268	**185**
	YY 269	**186**
	YY 270	**187**
43e Cahier de Costumes Français. 38e Suite d'Habillemens à la Mode en 1784.	zz 271	**188**
	zz 272	**189**
	zz 273	**190**
	zz 274	**191**
	zz 275	**192**
	zz 276	**193**
44e Cahier de Costumes Français. 39e Suite d'Habillemens à la Mode.	&& 277	**194**
	&& 278	**195**
	&& 279	**196**
	&& 280	**197**
	&& 281	**198**
	&& 282	**199**
45e Cahier de Costumes Français. 40e Suite d'Habillemens à la Mode en 1785	*aaa* 283	**200**
	aaa 284	**201**
	aaa 285	**202**
	aaa 286	**203**
	aaa 287	**204**
	aaa 288	**205**
46e Cahier de Costumes Français. 41e Suites d'Habillemens à la Mode en 1785	*bbb* 289	**206**
	bbb 290	**207**
	bbb 291	**208**
	bbb 292	**209**
	bbb 293	**210**
	bbb 294	**211**
47e Cahier de Costumes Français. 42e Suites d'Habillemens à la Mode en 1785	*ccc* 295	**212**
	ccc 296	**213**
	ccc 297	**214**
	ccc 298	**215**
	ccc 299	**216**
	ccc 300	**217**
48e Cahier de Costumes Français. 42e Suites d'Habillemens à la Mode en 1785	*ddd* 301	**218**
	ddd 302	**219**
	ddd 303	**220**
	ddd 304	**221**
	ddd 305	**222**
	ddd 306	**223**
49e Cahier de Costumes Français. 43e Suites d'Habillemens à la Mode en 1786	*eee* 307	**224**
	eee 308	**225**
	eee 309	**226**
	eee 310	**227**
	eee 311	**228**
	eee 312	**229**
50e Cahier de Costumes Français. 44e Suites d'Habillemens à la Mode en 1786	*fff* 313	**230**
	fff 314	**231**
	fff 315	**232**
	fff 316	**233**
	fff 317	**234**
	fff 318	**235**
51e Cahier de Costumes Français. 45e Suites d'Habillemens à la Mode en 1786 (1).	GGG 319	**236**
	GGG 320	**237**
	GGG 321	**238**
	GGG 322	**239**
	GGG 323	**240**
	GGG 324	**241**
52e Cahier de Costumes Français. 46e Suite d'Habillemens à la Mode en 1787	HHH 325	**242**
	ttt (2) 320	**243**
	ttt 321	**244**
	ttt 322	**245**
	HHH 329	**246**
	HHH 330	**247**
53e Cahier de Costumes Français. 47e Suites d'Habillemens à la Mode en 1787	{ *iii* 331	**248**
	{ *iii* 332	**249**
	{ *iii* 333	**250**
	{ *iii* 334	**251**
	{ *iii* 335	**252**
	{ *iii* 336	**253**
54e Cahier de Costumes Français. 48e Suites d'Habillemens à la Mode en 1787	{ *lll* 337	**254**
	{ *lll* 338	**255**
	{ *lll* 339	**256**
	{ *lll* 340	**257**
	{ *lll* 341	**258**
	{ *lll* 342	**259**

(1) Ailleurs : 1787.
(2) Corrigé à l'encre anciennement : HHH 326, HHH 327, HHH 328.

ÉDITION ORIGINALE		Présente édition Planches
55e Cahier de Costumes Français. 49e Suite d'Habillements à la Mode en 1787	*mmm* 343	**260**
	mmm 344	**261**
	mmm 345	**262**
	mmm 346	**263**
	mmm 347	**264**
	mmm 348	**265**
56e Cahier de Costumes Français. 50e Suites d'Habillemens à la Mode en 1787	*nnn* 349	**266**
	nnn 350	**267**
	nnn 351	**268**
	nnn 352	**269**
	nnn 353	**270**
	nnn 354	**271**
1er Cahier de Grandes Robes d'Étiquette de la Cour de France, faisant suite aux Costumes Français	*ooo* 355	**272**
	ooo 356	**273**
	ooo 357	**274**
	ooo 358	**275**
	ooo 359	**276**
	ooo 360	**277**
58e Cahier de Costumes Français. Habillemens à la Mode	*ppp* 361	**278**
	ppp 362	**279**
	ppp 363	**280**
	ppp 364	**281**
	ppp 365	**282**
	ppp 366	**283**
69e [*sic*] Cahier de Costumes Français. Habillements à la Mode	QQQ 367	**284**
	QQQ 368	**285**
	QQQ 369	**286**
	QQQ 370	**287**
	QQQ 371	**288**
	QQQ 372	**289**
2e Cahier de Grandes Robes d'Étiquette de la Cour de France, faisant suite aux		

ÉDITION ORIGINALE		Présente édition Planches
Costumes Français	rrr 373	**290**
	rrr 374	**291**
	rrr 375	**292**
	rrr 376	**293**
	rrr 377	**294**
	rrr 378	**295**
3e Cahier de Grandes Robes d'Étiquette de la Cour, faisant suite aux Costumes François	sss 379	**296**
	sss 380	**297**
	sss 381	**298**
	sss 382	**299**
	sss 383	**300**
	sss 384	**301**
60e Cahier de Costumes François	TTT 385	**302**
	TTT 386	**303**
	TTT 387	**304**
	TTT 388	**305**
	TTT 389	**306**
	TTT 390	**307**
61e Cahier de Costumes François	UUU 391	**308**
	392	**309**
	UUU 393	**310**
	UUU 394	**311**
	UUU 395	**312**
	UUU 396	**313**
62e Cahier de Costumes François	XXX 397	**314**
	XXX 398	**315**
	XXX 399	**316**
	XXX 400	**317**
	XXX 401	**318**
	XXX 402	**319**
63e Cahier de Costumes Français	YYY 403	**320**
	YYY 404	**321**
	YYY 405	**322**
	YYY 406	**323**
	YYY 407	**324**
	YYY 408	**325**

TABLE DES MATIÈRES

Les nombres en chiffres romains renvoient au texte de la préface; les nombres en chiffres arabes renvoient au texte des notices qui accompagnent les planches.

N

O

P

ERRATA

Pl. 35, ligne 11, Etoffe de Burat; pour garniture, une bande sans plis. — Pl. 155, note : haut de chaussses.
Pl. 161, Habit de Cour. — Pl. 172, 15 mai 1786 et non *1876*.
Pl. 219, Juste à la Suzanne, et non *à la Sultane*.

IMP. G. KADAR. PARIS

Pl. 1.

FEMME EN ROBE A LA POLONAISE

« Polonaise (1) courante, ou polonaise en frac, très commode le matin et à la campagne. Cet habillement galant, leste et négligé, s'agrafe sous le parfait contentement (2) ; il peut être relevé fort haut, et ne comporte que des étoffes légères. Ces ailes, ou côtés de la polonaise doivent être petites et la queue fort longue.

« La gravure représente une de ces robes, en taffetas des Indes à petites raies égales ; garniture de gaze unie ; le volant aussi de gaze bouillonnée en chef, les manches perdues sous des jabots bouillonnés, de même que le haut du volant ; contentement très large, pareil aux rosettes qui relèvent la polonaise.

« Chapeau en tambour de basque (on l'a nommé, depuis cette gravure, le chapeau *à la Belle Jambe*) ; les bords rabattus, de gaze unie comme la garniture de la robe ; la forme ou toque d'étoffe pareille à la polonaise ou au ruban, plissée et captivée par trois barrières de perles à deux rangs, qui soutiennent des boutons à paillettes ; trois boucles droites avec le favori (3) caressant les oreilles qu'il doit laisser découvertes lorsqu'elles sont mignonnes ; au-dessus de la toque, un panache à quatre plumes flottantes de couleurs assorties, d'où sort une aigrette à trois flèches courbées et composées de plumes de faisan.

« Un collier de gaze, à garniture frisée, avec un nœud sur le devant achève de donner du relief et de compléter la petite oye de cette élégante parure. »

(1) La *Polonaise* comportait un corsage très ouvert et une jupe à trois pans arrondis, deux pans courts sur les côtés (*les ailes*) et un pan plus long en arrière *(la queue)*.

(2) Le *Parfail contentement* était le nœud de rubans ornant la partie supérieure de la veste qu'on portait sur la polonaise.

(3) Le *Favori* était la boucle en croissant renversé, qui descendait sur la joue en avant de l'oreille.



Le Clerc del. Le Beau sc.

Femme en Robe à la Polonoise, de tafetas rayé, garnie de gaze, remettant sa jarretiere et laissant voir sa belle jambe.

Pl. 2.

ROBE A LA POLONAISE

« Polonaise, à poche et à coqueluchon (1), ou Polonaise d'hiver. Ces robes sont fort étroites par-devant, et laissent en liberté la petite veste garnie dans son centre et couronnée par un large contentement.

« Les ailes, et la queue arrondie, se relèvent très haut, comme dans la précédente gravure, avec des rubans, ou avec des cordons et des glands.

« Grand volant à la tête timbrée d'une bande bouillonnée même étoffe que le reste de l'habillement. Sabots étroits, avec des petits Bons-hommes (2).

« Frisure au chignon tombant, coupée par deux boucles obliques qui se touchent par une de leurs extrémités.

« Chapeau à la Biscayenne, composé d'un rang de gaze plissée à tête rabattue, formant les bords; un large ruban, à plis ronds, environne la forme du chapeau et supporte un second ruban uni, terminé sur le derrière par une double rosette: la forme du chapeau, en gaze bouffante, est à demi-éclipsée par un panache à trois plumes d'autruche, peu élevées, dont la racine va se perdre dans la double rosette.

« Chaussure analogue au reste de l'habillement, pour l'assortiment des couleurs, avec une rosette ronde. Cordon de montre garni de bouffettes en cheveux et or, avec des apanages en breloques. »

(1) *Coqueluchon :* ce que nous appelons aujourd'hui *capuchon*.
(2) *Bons-hommes :* petites manchettes à deux rangs.



Robe à la Polonoise d'étoffe unie à coqueluchon.

Pl. 3.

PETITE-MAITRESSE EN ROBE A LA POLONAISE

« Polonaise à sein ouvert, agraftée au milieu de la taille, avec des ailes développées sur le devant, et la queue épanouie par derrière.

« Comme ces polonaises laissent entrevoir le sein dans tout son éclat, le désir d'exciter la curiosité les fait accompagner d'un fichu ou mouchoir de gaze, reployé sur lui-même et garni dans tout son pourtour; ce qui donne à cet ajustement négligé un air de décence qui semble ajouter à sa beauté.

« La gravure représente une petite-maîtresse, lisant une lettre. Sa robe est de toile peinte, à bouquets détachés et à petites rayes; garniture de linon à plis ronds, sabots pareils, un peu évasés; volant très-haut, à tête unie et plis ronds.

« Coëffure en racine droite, surmontée d'un pouf de gaze, appanagé d'une aigrette en héron recourbé, muni de sa tête; quatre boucles de chaque côté, dont une à jour et tombante.

« Cordon de montre en cheveux, garni en paillettes, clef, cachet et cassolette en œuf d'autruche (1).

« Souliers à grands talons: boucles à la d'Artois, avec l'oreille (2) du soulier de couleur différente que le reste de la chaussure. »

(1) La clef de montre, le cachet, étaient les plus fréquentes des breloques ; les *cassolettes* rappelaient les brûle-parfums d'orfèvrerie ou de céramique dont la vogue fut si grande durant tout le XVIII[e] siècle.

(2) *Oreille :* partie du soulier qui s'applique sur le cou-de-pied.



Dessiné par Le Clerc — *Gravé par Dupin*

Petite Maîtresse en Robe à la Polonaise de toile peinte
garnie de mousseline, lisant une lettre

Pl. 4.

FEMME DE QUALITÉ EN DÉSHABILLÉ

« Demi-Polonaise ou Polonaise à la liberté. C'est une espèce de diminutif de ces bas de robes que les Dames de la Cour, obligées par étiquette de paraître en public le matin, ont adopté depuis long-tems et dont on a fait une application assez heureuse aux modes nouvelles.

« La demi-Polonaise consiste dans une jupe, sur laquelle on attache un bas de polonaise, ou simplement une queue de polonaise retroussée à l'ordinaire; elle est aussi commode qu'agréable et procure le double avantage de faire paraître habillée tandis qu'on ne l'est pas.

« La Gravure offre une Dame de qualité, se promenant à la campagne, vêtue d'une demi-polonaise à simple queue. La jupe et la queue sont de toile blanche, dont les garnitures et le volant très incommodes dans les promenades, ont été remplacés par des bandes de toile peinte avec encadrement; une de ces bandes occupe le bas de la jupe; les autres, plus petites, se placent vers le milieu et figurent la tête du volant; la queue retroussée avec des rosettes, est bordée d'une double bande pareille à celle de la jupe.

« Le mantelet est une pièce essentielle de cet ajustement; il doit être ample, envelopper tout ce que l'on appelle le corsage, et ne laisser entrevoir que le bas du corps; par ce moyen, l'habillement paraît complet et fait illusion au point de tromper l'œil le plus curieux.

« Coëffure négligée, au chien couchant, avec sa boucle tombant sur le col : chapeau de paille, fort panché sur le devant, pour garantir du soleil, relevé par derrière, pour donner plus de jeu au chignon en natte dégagée : le côté droit du chapeau, désigné par une double rosette, tenant une fleur aux arrêts; pour gance, un large ruban uni, dont les extrémités viennent caresser l'oreille gauche.

« Une canne, un éventail, des gants, un bracelet à rosette par dessus le gant pour la main qui badine avec l'éventail, collier de gaze plissée et fraisée, rosette rondeaux souliers : tels sont les autres attributs de cet habillement champêtre. »

(1) Il s'agit évidemment d'un de ces bracelets de ruban, dont la mode réapparaît fréquemment au cours des XVIIe et XVIIIe siècles.



[illegible] Gravé par Voysard

[illegible] de Qualité en Deshabillé, se promenant le matin à la Campagne cet habit est blanc, garni [illegible] de toile peinte, et consiste en une juppe et un corsage avec queue troussée par derriere.

Pl. 5.

MARCHANDE DE MODES

« Figure de caractère, représentant une Marchande de mode, qui porte de la marchandise en ville.

« Une vaste thérèse de taffetas noir, aux bords relevés, garnis de gaze, lui couvre la tête et dérobe une partie de ses charmes aux regards avides des passants; mais son mantelet est ajusté de manière à ne rien laisser échapper de l'élégance de la taille.

« Elle est vêtue d'une robe unie, garnie de pareille étoffe, en plis ronds, ainsi que le volant, et retroussée par derrière, avec un ruban, en forme de polonaise.

« Mitaines de soie à jour, laissant apercevoir le bracelet; éventail à papier vert; contentement sur le sein: rien ne manque à la petite oye ».



Dessiné par Le Clerc — *Gravé par Dup*

Marchande de modes portant la marchandiſe en ville

Pl. 6

GOUVERNANTE D'ENFANTS

« Autre figure de caractère, ou costume d'une Gouvernante d'enfant, chez les personnes de qualité. Caraco de taffetas des Indes, avec jupon pareil, le tout garni en plis ronds de même étoffe; manches à sabots, ayant une tête de gaze semblable aux petites manchettes ou Bons-hommes.

« Grand tablier de mousseline, avec sa poche garnie et la bavette busquée en demi-cercle, suivant le costume des soubrettes.

« Coëffure en racine droite, avec quatre boucles; bonnet en pouf à papillon plissé en gouleau; ruban formant le turban, pincé au bec, par un balai noir, surmonté de deux bandes bouillonnées.

« La position de cette gouvernante empêche de voir sa fine jambe; blancheur de lys est sur son sein, mouchoir frisé le couvre; mais il ne s'en trouve que pour Lubin ».



…ué par Le Clerc — *Gravé par Dupin*

Gouvernante d'enfants chez des Gens de Qualité.

Pl. 7.

GRANDE ROBE A LA FRANÇAISE

« Grande Robe à la Française, au corps fermé. Cette robe plissée par derrière, comme toutes les autres robes à la Française, n'a aucuns plis par devant : elle est décolletée et busquée comme un fourreau, et le corps paraît en quelque sorte isolé au centre d'une vaste et riche draperie ; elle exige une taille élégante. Ce n'est qu'à la brillante jeunesse qu'elle peut convenir.

« Le parement est de blonde, à plis droits, et garni tout autour d'une petite blonde froncée ; les plis du parement sont coupés en traîne par deux barrières de huit bouillons à tête perdue, sous deux bandes de blonde froncées, dont l'extrémité inférieure laisse tomber obliquement un ruban à bouillon, retenu par des glands ; le haut du parement est terminé par un troisième bouillon de ruban, qui marque la taille et en fait sentir la légèreté ; deux bandes droites et froncées font toute la garniture du corsage, busqué en pointe ; entre les glands du parement sont placés des bouquets de fleurs, deux sur le devant et trois sur le derrière.

« Falbala très haut, à plis droits, coupé par deux barrières, semblables à celles du parement, posées en croissant et venant se réunir par une de ses extrémités au centre du volant, sous un bouquet de fleurs qu'un gland flottant tient en arrêt.

« La tête du falbala, munie d'une bande froncée, d'où sort une guirlande en ruban bouillonné, décrivant dans sa course un demi-ovale, brochant sur la barrière gauche, et dominé par la barrière droite: une bande froncée, est placée au-dessous des barrières et forme encadrement avec la précédente.

« Manchettes à trois rangs, garnies de leurs nœuds et protégées par les manchettes de la robe, à tête garnie d'une barrière pareille à celle du parement; autour de la gorge, une collerette ou médicis de blonde noire, plus haute sur le derrière que sur le devant.

« Collier de perles, mis en rivière, attaché par deux glands d'or, reposant sur le parfait-contentement.

« Frisure à la phisionomie élevée et à tempérament, ou à la coque ouverte et saillante, avec quatre boucles détachées; le confident abattu devant l'oreille, ornée de boucles en perles; la coque ou phisionomie caressée par un rang de perles mis en bandeau.

« Bonnet à la victoire; c'est un pouf très élégant, ceint d'une double branche de laurier, et ombragé par un panache à trois plumes d'autruches de couleurs assorties: un large nœud de gaze, avec deux flammes froncées et flottantes, occupe le derrière de la tête; chignon bombé, soutenu par un ruban uni.

« Cet habillement, non moins noble qu'agréable, s'accorde parfaitement avec les étoffes les plus précieuses et passe pour la plus grande robe, la robe parée des Dames Françaises. »



Dessiné par Desrais — *Gravé par Voysard.*

Jeune Dame de Qualité en grande Robe coëffée avec un Bonnet ou Pouf élégant dit la Victoire.

Pl. 8.

ROBE A LA CIRCASSIENNE

« De toutes les beautés qui ornent le serrail du Grand-Seigneur, il n'en est point qui égalent celles qui viennent de Circassie. On serait tenté de croire que dans cette heureuse contrée, la nature prend plaisir à ne former les femmes que d'après les modèles les plus agréables et les plus parfaits; leur habillement répond à leurs charmes; et si les Grâces n'étaient pas nues, elles n'auraient point adopté d'autre habit. Mais il n'est pas donné à toutes les femmes d'en faire usage : une taille légère et presque aérienne, doit seule aspirer à cet avantage.

« Cet habillement est connu sous le nom de robe à la Circassienne, ou simplement de Circassienne : il est composé d'une soubreveste à longues manches fort étroites, d'une robe ou manteau retroussé par devant, sur les côtés et par derrière ; les manches très courtes, coupées en bouche de canon, d'où semblent sortir les manches de la soubreveste; une jupe à la musulmane, dont la ceinture va se perdre sous la soubreveste, et retenue des deux côtés au-dessus de la cheville du pied, est la dernière pièce qui entre dans la composition des Circassiennes. Les fourrures les plus belles et les plus précieuses, ont le privilège exclusif d'en former les garnitures.

« La Circassienne, en venant à Paris, s'est un peu francisée : la jupe en musulmane ou vaste-caleçon, n'a point été adoptée; le privilège des fourrures a été modéré, la soubreveste a pris des manchettes; les draperies n'ont été relevées qu'à deux tems; mais malgré ces changemens, elle n'a presque rien perdu de ses grâces et de sa légèreté.

« La Circassienne que la figure représente, est vue par derrière; l'étoffe est de satin lilas, avec une large bande de blonde chenillée pour garniture; cette bande est barrée dans son centre par un ruban tigré, uni et circulant dans tout le pourtour de la Circassienne, retroussée avec des nœuds et des glands; le graveur l'a retroussée fort bas, pour mieux en faire sentir les contours; mais dans la règle, elle doit être relevée haute, et de manière à laisser voir une partie de la jupe.

« La quarrure est dessinée par trois gances d'or, dont celles des côtés sont ornées de glands à leur extrémité supérieure; les manches très courtes, munies d'une bordure mise en barrière, pareille à la garniture; les manches de la soubreveste, satin gros jaune, garnies de bons-hommes ou petites manchettes à deux rangs.

« Jupe de satin pareil à la soubreveste; volant peu élevé, coupé aux deux tiers de sa hauteur, par un ruban semblable à celui de la garniture.

« La Coëffure à volonté; celle de la figure est composée d'un chapeau à parasol; les bords de blonde noire, avec un turban de gaze à bouillons; pour gance un ruban tigré, dont les extrémités échappent du côté gauche, après avoir fixé un bouquet de fleurs; la forme du chapeau est ombragée par un panache avec aigrette.

« Chignon noué en lacs-d'amour, couronné par une rosette de ruban tigré, d'où sortent deux boucles en cœur, le tout surmonté d'une toque ou grosse touffe de cheveux en rouleau. »



Desrais del. Voysard Sculp.

Jeune Dame en Circaſſienne garnie de blonde, ornée d'un ruban tigré, coeffée d'un Chapeau galant avec un chignon lâche et treſſé.

Pl. 9.

PETITE ROBE UNIE

« Bourgeoise se promenant avec sa fille ; elle est vêtue d'une petite robe unie, relevée sur les côtés dans des gances ou écuyers. Garniture en pouf à deux rangs ; volant fort haut, à plis droits, timbré en chef d'une bande à double pouf, semblable à la garniture de la robe.

« Mantelet de taffetas noir, garni en gaze noire, échancré des deux côtés, pour découvrir des manchettes de dentelle à trois rangs, ornées de leurs nœuds de manche.

« Frisure en racine droite, peu élevée, avec le confident près de l'oreille et le houssoir dans l'ouverture de la coque. Moyen Bonnet, soutenu par trois boucles obliques, avec un ruban mis en bandeau ; une barrière de perles, régnant au-dessous du papillon ; les barbes flottantes par derrière.

« La petite fille est vêtue d'un fourreau de burat (1), garni de ruban avec un demi-tablier de gaze rayée, et garni dans son pourtour, ainsi que les poches et la bavette ; chapeau de paille, avec des rubans sur le derrière de la tête, et la canne au poing. »

(1) *Burat*, petite étoffe de laine, un peu plus forte que l'étamine.



Dessiné par Le Clerc *Gravé par Dupin*

Bourgeoiſe ſe promenant avec ſa fille, elle eſt vétue d'une étoffe de ſoie comme croiſée à petites fleurs, et ſa fille de buras garni de rubans.

Pl. 10.

POLONAISE A QUEUE ÉPANOUIE

« Dame jeune et potelée, allant prendre le frais le matin : elle est vêtue d'une Polonaise à queue épanouie ou à croupe arrondie, les ailes très étendues, le tout garni d'une large bande de linon froncé. Ces polonaises, beaucoup plus amples que les autres, conviennent parfaitement aux personnes que la nature a gratifiées d'une bonne rotondité ou dont la maternité commence à se manifester.

« Bonnet rond à large fond, environné d'un ruban à double tour, formant, sur le haut de la tête, une cocarde dominée par ses deux extrémités découpées en crête de coq; par dessus le tout, un fichu mis en marmotte.

« Mantelet blanc, très ample, dessinant parfaitement les contours gracieux d'un corps souple et cartilagineux; large volant couvrant la moitié de la jupe, la tête canellée et formant de gros fuseaux.

« Rosettes circulaires, sur des souliers qui emboëtent entièrement le pied et dont la hauteur du quartier semble annoncer que la belle a voulu prévenir les faux-pas. »



Desrais del. *Voysa*

Jeune Dame coeffée d'un Bonnet rond avec un fichu en marmotte, un Ruban en roſette, une Polonoiſe et un mantelet blanc.

Pl. 11.

CUISINIÈRE EN CASAQUIN

« Cuisinière nouvellement arrivée de Province, et qui commence à prendre le ton élégant de Paris.

« Elle est vêtue d'un casaquin en juste (1), dont les manches relevées en pagodes, avec un ruban, sont garnies d'une bande froncée.

« Sa coiffure est une Bastienne ou bonnet rond à barbes; une jupe sans garniture, un tablier de toile, sont encore des restes de la simplicité de son état; mais déjà le fichu de mousseline est garni et décolleté, le chignon paraît accompagné d'une boucle sur le doigt, avec un petit favori devant l'oreille, insensiblement la coquetterie va s'étendre de la tête aux pieds. »

(1) *Juste :* « Vêtement de femmes ; il a des manches ; il s'applique exactement sur le corps... Il est échancré et laisse voir la poitrine et la gorge... Il a de petites basques par derrière et par-devant. La mode en est passée à la ville... » (*Grande Encyclopédie*, 1765).



Dessiné par Le Clerc — Gravé par Le Beau

Cuisiniere nouvellement arrivée de Province et qui commence à prendre les airs élégants de Paris.

Pl. 12.

CARACO A LA FRANÇAISE

« Le Caraco n'est autre chose qu'une robe à la Française, ou robe ouverte dont on a supprimé le bas pour ne conserver que le corps ou partie supérieure : sa commodité lui a donné le plus grand crédit; mais malgré les efforts de ses protectrices, qui avaient tenté de le produire en public et d'en faire un habillement négligé, il s'est vu forcé de rester dans la classe des déshabillés.

« Depuis son origine, le Caraco a subi diverses réformes, ou plutôt il s'est introduit diverses espèces de caracos, dont nous aurons occasion de donner la description.

« Celui que représente la figure est un caraco à la Française, vu par derrière; les plis du dos ou de la quarrure sont les mêmes qu'aux robes Françaises; ce vêtement ne fut d'abord garni que par devant et autour de la gorge; mais peu à peu la garniture s'est étendue dans tout son pourtour. On porta les premiers caracos très longs; ils ont perdu, depuis plusieurs années, cette forme antique et doivent finir à l'ouverture des poches du jupon; cette ouverture a pris aussi une garniture; quant aux manches, après avoir été terminées par des manchettes découpées, on les a mises en sabots, avec de petits bons-hommes, et telle est leur forme actuelle.

« La figure offre une femme d'un certain ton, en caraco de taffetas à poches, garni de gaze bouillonnée en pouf; la tête du volant timbré (1) d'une bande pareille à celle de la garniture.

« Bonnet à fichu frisé, avec barbes étroites et tombantes, soutenu par quatre boucles; le chignon natté et relevé par une rosette mise en postillon.

« Canne d'ébène, très haute, à tête d'ivoire, garni d'un ruban à rosette par cordon; petit chien sous le bras, ayant le toupet relevé avec une bouffette faveur rose, suivant le costume de cette espèce. »

(1) *Timbré*, terme de blason ; c'est-à-dire *surmonté de.*



Dessiné par Le Clerc

Gravé par Dupin

Femme d'un certain ton se promenant la canne a la main, vêtue d'un Caraco de taffetas garni en Pouf.

Pl. 13.

GRANDE ROBE A CORPS OUVERT

« Grande robe à corps ouvert, et garnie d'un moyen parement: elle est de taffetas rose; le parement de gaze sans plis, encadré dans une bande étroite de gaze froncée, est coupé obliquement par des rubans en turban et des guirlandes de fleurs, formant angle avec le turban; chaque angle cantonné de deux rosettes de ruban.

« Le falbala ou volant, posé en draperie, a cinq chutes; celle du milieu caractérisée par deux rosettes de ruban, retenant une guirlande de fleurs qui environnent le haut du falbala; la partie inférieure timbrée d'une bande de gaze froncée.

« Au-dessus du falbala, à peu de distance, une bande pareille au parement, est mise en barrière et achève de completter la garniture.

« Le parement n'est point arrêté à la taille, comme dans les robes à corps fermé; il s'élève en diminuant vers la gorge, qu'il environne et va se réunir par derrière sur le haut de la quarrure; c'est ce qu'on verrait, sans le mantelet de taffetas, garni de blonde, qui couvre les épaules de la figure: ce mantelet, attaché sous le contentement, est très court, pour ne pas couvrir les manchettes à trois rangs, les garnitures et le cordon de montre orné de glands ou paillettes.

« Frisure à quatre boucles, avec la coque en cœur ouvert, protégé par un bandeau d'amour pincé des deux côtés de la coque, et dont les extrémités, traversant les deux boucles supérieures, vont flotter par derrière au gré des vents.

« Aigrette noire sur le côté gauche, arrêtée par un rang de perles mis en barrière: des fleurs détachées forment une seconde barrière, le tout pour orner un bonnet en pouf.

« La seconde figure représente un jeune Abbé coquet, au toupet circulaire, avec deux boucles droites croisant sur deux boucles tournantes une large calote ou maroquine, envahit le reste de la tête.

« Son manteau de taffetas noir est très étroit et laisse à découvert la soutanelle sans poches ni boutons.

« Manchettes de batiste, rabat fort court, boucles de souliers très grandes, chapeau brisé pour mettre sous le bras, ou pour tenir à la main et servir de contenance ou de maintien. »



Dessiné par Le Clerc — *Gravé par Voysard*

Petite Maîtresse en Robe Lilas tendre garnie de gaze
a la promenade au Palais Royal.

Pl. 14.

PETITE ROBE

« Petite robe de taffetas des Indes rayé, garnie en pouf de gaze rayée; manches en pagodes, avec des bons-hommes; volant très haut, timbré en chef d'une garniture pareille à celle de la robe, et dominé par une autre bande mise en barrière.

« Mantelet de taffetas noir, dont les extrémités de la capuce viennent se perdre sous le contentement; on les appelle mantelets à coulisses; ils sont maintenant les seuls en honneur, excepté parmi les dévotes et certaines femmes que l'âge ou d'autres raisons obligent de paraître le sein à couvert.

« Coëffure à quatre boucles, la quatrième tombant sur l'épaule, accompagnée de son confident; bonnet à barbes retroussées par derrière, et froncées à leur extrémité; ruban en barrière, sortant du milieu du papillon.

« Chaussure à grand talon, avec des boubles quarrées, suivant la mode du jour.

« Cette Élégante vient d'ôter un de ses gants, et d'une main qu'elle pose sur son sein, elle jure à son amant, sur ce qu'elle a de plus cher, d'être toujours tendre, toujours fidelle : tiendra-t-elle sa promesse? Eh ! qu'importe ! la rose ne dure qu'un matin; il y aurait peut-être de l'injustice à exiger que les serments eussent la même durée. »



Dessiné par Le Clerc — *Gravé par Dupin*

Elégante en petite robe de Taffetas des Indes rayé, garnie en Pouf, la garniture de même étoffe.

Pl. 15.

CARACO A LA POLONAISE

« Caraco à la Polonaise; il faut être bien faite pour s'en servir; on peut lui ajouter une capuce; mais alors il éclipse les irrégularités des épaules, il perd aussi cette légèreté qui fait son principal mérite.

« Celui de la figure est de taffetas bleu-céleste, négligemment attaché au-dessous du sein, par une rosette servant de contentement, et arrêtant les deux extrémités d'un fichu de gaze très légère; la garniture est composée d'une bande de gaze à plis ronds.

« Le volant est peu élevé et a pour tête une bande semblable à la garniture du caraco; sabots étroits, aussi garnis en gaze.

« Baigneuse à double papillon, à gros plis ronds, avec une bande plissée par derrière et retenue par un large ruban bouillonné; les bouillons entrelacés de fleurs; les deux papillons sont écartés de manière à laisser entr'eux une touffe de cheveux en coque renversée; une grosse boucle négligée accompagne le bas du visage.

« Cette belle, à demi étendue sur un sopha, attend l'instant de la toilette ou d'un rendez-vous; elle badine avec son chien; le petit animal, non moins friant que soumis, fait divers tours de passe-passe pour satisfaire sa maîtresse, et obtenir une gimblette qu'elle lui présente; déjà elle s'est amusée à lui attacher un collier rose, composé de faveurs bouillonnées; peut-être a-t-il reçu son premier baiser : l'objet présent est toujours assuré d'une préférence. »



Dessiné par le Clerc *Gravé par Dupin*

Femme en Deshabillé du matin couchée négligemment sur un Sopha, et jouant avec son chien.

Pl. 16.

ÉLÉGANT EN FRAC

« Jeune élégant, en frac à petites mouches, avec un collet coupé (1) et à boutonnières; les manches en fourreau, avec des boutonnières en cœur.

« Veste blanche, bordée de bandes de perse, les poches aussi bordées de perse; culotte pareille à la veste, avec des jarretières semblables aux bordures; deux cordons de montre, cheveux et or, flottans sur chaque cuisse; l'un sert à la montre, l'autre est destiné pour le portrait de sa maîtresse, soit qu'il en ait ou qu'il n'en ait pas.

« L'habit est agraffé au-dessous du col et laisse en liberté une partie du jabot.

« Grosse boucle à la Bourdelaise, chapeau à la Suisse, et queue à l'Anglaise.

« Chaussure à la d'Artois, canne au poing avec son cordon et ses glands, moitié or, moitié cheveux. »

(1) Voir la définition du terme *coupé* à la pl. 22.



Dessiné par Le Clere — Gravé par Voysard

Jeune elegant en habit moucheté avec une veste blanche garnie de bandes d'indiene
et coeffé d'un chapeau à la Suisse et une queue a l'Angloise.

Pl. 17.

MANTELET DE TAFFETAS

« Le mantelet est une espèce de petit manteau ou draperie légère, destinée à couvrir le haut du corps; il est exclu de la grande parure, et toutefois il a pris tant de faveur, qu'on s'est accoutumé à le regarder comme une partie essentielle de l'habillement des Dames.

« Le taffetas en été, le satin en hiver, sont les deux étoffes principales qu'on employe pour les mantelets; on a porté des mantelets de dentelle noire, mais ils sont tombés en discrédit; on les a relégués en province: les mantelets de dentelle blanche et de mousseline des Indes unies ou brodées, et doublées de rose, ont pareillement été en vogue; ils sont même encore en honneur, mais ils ne s'accordent pas avec tous les habillemens, ainsi qu'on aura l'occasion de le remarquer par la suite.

« Les mantelets, dans leur origine, furent très imparfaits; on croyait avoir fait merveille en joignant par derrière deux morceaux de taffetas qu'on allongeait par devant, pour former ce qu'on appelle les pointes ou les flammes; on les porta fort courts et sans capuchon; vinrent ensuite les mantelets très amples; cette mode passa: ils furent retroussés sur le bras, d'autres les échancrèrent dans cette partie; une petite capuce, attachée à un collet arrêté, parut au commencement très agréable, et les Dames s'enveloppant la tête dans leur capuchon croyaient être admirables; les grandes coëffures étant survenues, il a fallu rechercher d'autres expédiens; la capuce a été rejettée sur les épaules; elle est devenue un simple ornement; on lui a substitué les thérèses, les calèches: on trouva également que les collets montés ne convenaient qu'à des précieuses; on fit des collets à coulisses; et les capuces, obligées de se conformer à cette mode, devinrent d'une grandeur démesurée, sans être plus utiles : enfin, l'introduction des polonaises apporta les mantelets à flammes effilées et à flammes évasées; c'est la dernière révolution arrivée à cette partie de l'ajustement des Dames Françaises.

« La figure offre une jeune Bourgeoise, se promenant par ordre du médecin; elle est vêtue d'une polonaise du matin, ou demi-polonaise, composée de deux ailes et d'une queue, garnie en gaze, à larges bandes et à plis ronds, ayant une tête.

« Le haut du corps est entièrement éclipsé par un mantelet de taffetas, garni de gaze; ce mantelet est à coulisse et à flammes effilées, descendant jusques sur les genoux.

« Volant très haut, avec une bande en chef, pareille à la garniture de la demi-polonaise, arrêtée des deux côtés, et servant de champ à un rouleau de gaze noué en bouillons, avec des rosettes; chaque bouillon captivé par une faveur, se perdant autour du rouleau.

« Coëffure en racine droite, la coque ou phisionomie élevée en cœur; de chaque côté, quatre boucles en-dedans; point de favori.

« Bonnet à l'Amériquaine, avec une guirlande de rose, à droite; et à gauche un turban pincé dans le milieu par une fleur, et un bouquet à l'extrémité. Papillon à plis ronds, barbes garnies et bouillonnées à leur extrémité.

« Bague au doigt, canne au poing, éventail et bracelets, cordon de cheveux sur le côté, rosette à six feuilles sur les souliers; rien n'a été omis, quoique le docteur ait conseillé de se promener en robe négligée et sans prétention, pour dissiper les vapeurs. »



Dessiné par Desrais *Gravé par Dupin*

Bourgeoise élégante se promenant à la Campagne, vétue en Polonoise du matin avec un Bonnet d'un nouveau goût.

Pl. 18.

POLONAISE AUX AILES

« Ces polonaises comportent les étoffes les plus fortes, telles que la patisoie[1], la moëre et autres semblables garnitures, mais elles demandent les plus légères: la queue retroussée avec des rubans à rosettes, ou des cordons à glands, doit être plus courte que les deux ailes, et très bouffante.

« Celle de la figure est de moëre unie, garnie de gaze, en plis ronds, pincés en tuyaux à têtes ouvertes; les manches perdues sous des sabots, garnis de même, avec une barrière au-dessus, ornée de gaze.

« Volant très haut, muni d'une tête en tuyaux, et d'une bande bouillonnée à son extrémité inférieure; le haut de la jupe, décoré de deux cordons en cheveux, paillettes et or; l'un indique la montre, l'autre un miroir.

« Coëffure au chien couchant, avec une boucle à jour, tombant sur l'épaule, et les nageoires couvrant les oreilles; la coque ou phisionomie saillante et soutenue par un ruban arrêté avec des perles; le ruban s'unissant par derrière, avec un second ruban, aussi attaché avec des perles et terminé par des glands.

« Bonnet au carrefour, composé d'un papillon en esplanade, où viennent aboutir des bandes de gaze; chignon flottant, aigrette en héron, accompagnée d'une plume flottante sur l'ouverture de la coque ou tempérament, un rang de perles serpentant au-dessus du papillon.

« Le collier ou fichu est composé d'une bouffante de filet gauffré et noué en rosette sur le devant, allant se perdre sous un bouquet de roses; ce bouquet remplace le parfait contentement.

« Chaussures uniformes avec la polonaise; grandes boucles à la d'Artois; canne d'ébène, à tête d'yvoire, tournée en visse d'Archimède. »

(1) *Patisoie*, étoffe de soie brochée importée de Chine et fort en usage à la fin du XVIII[e] siècle.



Dessiné par Desrais *Gravé par Dupin*

Demoiselle a la promenade du matin, en Polonoise garnie en tuyaux, deux montres a ses cotés et coeffée d'un nouveau Pouf elegant.

Pl. 19.

CIRCASSIENNE DE GAZE

« Jolie femme en Circassienne, vue par devant; le corps est décoré de chaque côté, par trois brandebourgs en or, avec leurs glands en paillettes; la robe de gaze est relevée avec des bouquets de fleurs retenues par des glands; garniture de gaze en tuyaux.

« La jupe de gaze, semblable à la robe, sert de voile à une autre jupe de couleur différente; la soubreveste terminée en pointe, doit être de couleur pareille à la jupe voilée; les manches de la robe, très courtes, ornées de leur bordure, attachée par des glands, et livrant passage aux manches de la soubreveste, garnies de manchettes de blonde, à deux rangs.

« Le volant est peu élevé, et coëffé d'un ruban à gros bouillons, mis en guirlande soutenue par des roses en tige; le bas du volant environné d'un autre ruban pareil au premier, mais sans être bouillonné.

« Ces robes, pour ainsi dire aëriennes, ne peuvent paraître que dans les grandes chaleurs de l'été; elles ne supportent ni mantelet, ni fichu, ni bouffante, et exigent que le sein soit vu dans toute sa beauté; quelques élégantes ont hazardé de prendre pour collier un cordon or et cheveux, avec deux glands passés l'un dans l'autre, et venant se réunir entre les brandebourgs.

« Chapeau à la coquille, ou le char de Vénus; les bords sont environnés d'un ruban pareil à la robe pour la couleur; le côté gauche, appanagé de deux roses avec tige et boutons : du côté droit s'échappent en serpentant deux petites branches de roses ; le tout est couronné par un panache à trois feuilles accompagné de deux plumes badines et surmonté d'une aigrette à trois flèches. Ce chapeau, aussi noble que gracieux, marche de pair avec le chapeau ou pouf à la victoire.

« Frisure à la phisionomie, ouverte ou à tempérament; trois boucles de chaque côté, la troisième tombante et accompagnant un chignon bas et natté, avec les nageoires couvrant les oreilles.

« Souliers uniformes avec la robe, bordés et garnis de la couleur de la soubreveste. »



Dessiné par Desrais *Gravé par*

Jolie Femme en Circassienne de gaze d'Italie puce, avec la jupe de la meme gaze couvrant une autre jupe rose garnie en gaze broché avec un ruban bleu ataché par des Fleurs et glands et gaze Bouillone par en bas, et des manchette de filet, coeffé d'un Chapeau en Coquille orné de Fleurs et de Plumes.

Pl. 20.

PEIGNOIR DU MATIN

« L'élégance de certains peignoirs a fait mettre ce meuble de toilette au rang des deshabillés du matin : on a vu des peignoirs de mousseline des Indes, brodés, garnis d'une riche dentelle, disputer pour le prix et les grâces avec les deshabillés les plus galans.

« Cet ajustement comporte encore une plus grande aisance, une plus grande liberté que tous les autres deshabillés, et s'accorde parfaitement avec un air de désordre répandu dans tout l'ensemble de celles qui en font usage : on dirait qu'il est sans prétention et toutefois il est souvent l'attribut de la coquetterie la mieux combinée.

« La figure représente une jeune Dame en peignoir à grand collet et à manches fermées, avec une garniture de mousseline des Indes froncée; la garniture du collet à simple bande relevée.

« La jupe, non garnie, n'a de remarquable que la manière dont elle est relevée : un pied mignon, une jambe jolie, sont rarement d'accord avec de longs jupons.

« Si cette jeune Dame est curieuse de ses pieds, il paraît que ses oreilles n'ont pas le même avantage; elles sont perdues sous de vastes nageoires, qui accompagnent une frisure au chien-couchant, suivie de deux boucles.

« Elle est coëffée d'un bonnet négligé, ou moyen bonnet à gorge noire; papillon rond à rouleaux, avec un bouillon de blonde noire environnant le bonnet, et relevant par derrière; ruban roulé sur une barrière de blonde au-dessus du papillon; barbes retroussées à la paysanne.

« Cette belle, peu sensible aux caresses de son perroquet, est uniquement occupée à parcourir le recueil des costumes, inquiète de savoir quel ajustement elle adoptera pour le reste de la journée. »



Dessiné par Desrais *Gravé par I.*

Jeune Dame en peignoir du matin, occupée à lire, elle est coëffée en Chien-couchant avec un Bonnet négligé garni d'une dentelle noire, les deux barbes retroussées par derriere et un ruban roulé sur une barrière de blonde.

Pl. 21.

POLONAISE AUX MANCHES A LA CIRCASSIENNE

« Les Naturalistes, et avec eux l'expérience, nous apprennent que le mélange des espèces différentes ne produit que des monstres : il n'en est pas de même dans le règne costumier, ou empire des Modes. L'alliance des ajustements de différents genres, de diverses espèces, fait souvent éclore des productions très agréables : c'est ce qui est arrivé au mélange qu'on s'est avisé de faire de la polonaise avec la circassienne; il en est résulté une robe très gracieuse, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure.

« Les ailes et la queue sont d'une polonaise, le corps et les manches sont à la circassienne, avec des glands qui retiennent les manches de la robe, et laissent à découvert de secondes manches ornées de manchettes à deux rangs en filet; la garniture est en gaze plissée et coupée dans son centre par un large ruban sans plis ni bouillons; le volant pareil à la garniture, est timbré en chef d'un semblable ruban.

« Une bande de blonde noire environne la gorge, et sert à faire remarquer ses mouvements, sa blancheur; un cordon à glands tient lieu de collier et retombe négligemment au-dessus du sein; mains potelées, bras mignons, ornés avec un bracelet à quatre rangs de perles.

« Moyen bonnet, à barbes plates, retroussées à la paysanne et encadrées dans de la faveur, avec des barrières pareilles; au-dessus du papillon, rouleau de gaze, attaché avec des fleurs de jasmin, et formant des bouillons croisés par des faveurs de couleurs diverses et mises en losange.

« Ce bonnet doit être très élevé et se place en arrière, pour laisser en liberté une frisure au chien-couchant, avec la phisionomie très haute; les nageoires très petites et le chignon fort bas. »



Dessiné par Desrais — *Gravé par Dupin*

Jeune Dame en Polonoiſe avec des manches à la Circaſſiene, garnies de manchettes de ſilet, et coeffée d'une Baigneuſe avec deux barbes de ſilet.

Pl. 22.

DEMI-BEVERLET

« Quoique l'habillement des hommes soit moins varié que celui des dames, cependant les petits maîtres parvenus à répandre une grande diversité, soit dans les étoffes, soit dans les garnitures ou assortimens ; les habits négligés ont surtout éprouvé les révolutions les plus étranges, les plus multipliées ; nous aurons occasion d'en donner par la suite une description très circonstanciée.

« Pour le moment, il s'agit d'un demi-beverlet, avec collet coupé. Ce mot coupé, en terme de costumier, lorsqu'on parle d'étoffe, signifie de couleur différente ; manches étroites à petits paremens boutonnés par dessous ; doublure du beverlet, pareille en couleur à la veste et à la culotte ; jarretières d'or, boucles quarrées à la d'Artois.

« Chapeau à poil, les deux audaces relevées sur les côtés ; une gance d'or environne la forme et revient par devant ; grosse boucle sur le doigt, à la Marseilloise. »



Le Clerc del. Dupin fil sc.

Acteur Bourgeois étudiant son role à la promenade.

Pl. 23.

PEIGNOIR A MANCHES OUVERTES

« Sans s'étendre ici sur l'origine et l'antiquité des toilettes, on croit devoir se borner à remarquer qu'une toilette est maintenant un meuble indispensable pour toute personne du sexe, belle ou non; soit qu'elle ait des prétentions, soit qu'elles soient passées.

« Il y a des toilettes fermées, il y en a de dressées; ces dernières sont les plus agréables, les plus nobles; les autres exigent moins d'appareil.

« La gravure offre une jeune Dame devant une toilette de la dernière espèce: elle a profité d'un moment d'absence de sa femme de chambre, pour écrire un billet qu'elle ploye en poulet; il est destiné à rompre un rendez-vous, en ayant formé un second plus agréable que le premier.

« Elle est en peignoir à grandes manches ouvertes, laissant appercevoir les bons-hommes qui garnissent les manches à pagodes de son manteau de lit; une bande de mousseline très fine, sert de garniture au peignoir et s'étend dans tout son pourtour; la frisure est imparfaite. »



Le Clerc del. Patas sc.

Femme galante à sa toilette ployant un billet.

Pl. 24.

CARACO A LA DÉVOTE

« Espèce de Caraco à la Polonaise, fermé entièrement sur le devant, et très peu décolleté, ou Caraco à la dévote.

« Une bande de gaze froncée ferme la garniture; le volant très haut, à deux têtes; sabots très amples, garnis à leurs deux extrémités d'une bande étroite et froncée; fichu de gaze rayée, attaché dans le caraco; point de contentement, mais sur le sein repose un cœur qu'un collier ou gance y fixe.

« Bonnet à la pouponne, en filet orné de liserés tigrés, mis en barrière; aigrette en houssoir, occupant le centre de la coque; les barbes retroussés par derrière; deux boucles à jour, avec leur confident; le large bonnet posé très haut et fort en arrière.

« Des bracelets à portraits, retenus par un ruban noir, ornent les bras de cette jeune ingénue; elle vient de recevoir une rose et un bouton; elle badine avec cette fleur délicate : puisse-t-elle n'apprendre que fort tard, qu'il n'est point de rose sans épines! »



Desrais del. — Dupin fil. sc.

Demoiselle habillée en Caracot, coeffée d'un Bonnet à la Pouponne et en filet, orné de liserés tigrés.

Pl. 25.

COUTURIÈRE ÉLÉGANTE

« Couturière élégante, allant livrer son ouvrage; on l'attend, elle précipite sa marche; et pour ne pas trop s'échauffer, ou par coquetterie, elle s'est dégagée de son mantelet à deux flammes efilées, et l'a suspendu à son bras.

« Sa robe est de taffetas des Indes, faite en gorgerette, garnie de linon à mouches, et relevée dans les poches; volant tout autour de la jupe; le tablier de taffetas verd pomme; sabots garnis à trois rangs, envahissant les manches.

« Elle est coëffée d'un moyen bonnet à la crête de coq, avec barbes flottantes sur un chignon à la Suisse, escorté de trois boucles; le houssoir noir, sortant du tempérament ou centre de la coque.

« Un fichu de gaze est noué à l'entour de son col et vient se confondre sous le contentement.

« Cette Couturière tient sous son bras gauche un panier à trois rangs; une de ses apprentisses l'accompagne et porte le surplus de l'habillement. »



Le Clere del. Dupin sculp

Couturiere élégante allant livrer son ouvrage .

Pl. 26.

PELISSE FOURRÉE

« La pelisse est une espèce de manteau d'hiver, que les Dames jettent sur leurs épaules pour se garantir des rigueurs de la saison. Il y en a de deux espèces, les unies et les fourrées. Les premières sont le partage de la menue bourgeoisie: les secondes, plus qualifiées, sont susceptibles des couleurs les plus brillantes et des fourrures les plus précieuses. Parmi ces dernières, les unes ne sont que bordées, ou pour se servir des vrais termes, n'ont qu'un cordon; le corps est garni d'une ouate légère. Les autres, outre le cordon, ont une fourrure pour doublure. Mais leur poids et leur trop grande chaleur les rendent souvent incommodes. Le cordon règne tout autour. Il environne ensuite la capuce, et finit par dessiner les poches, ou ouvertures pratiquées pour passer les bras.

« Le gros jaune, le bleu, le rose, le cerise, dans les derniers tems le blanc, ont été les couleurs favorites des pelisses. Quant aux fourrures, elles varient à l'infini. La martre produit un très bel effet sur le gros-jaune; elle s'accorde aussi avec le cerise, et les fourrures blanches coupent très-agréablement les couleurs roses, les couleurs bleues et les blanches. Ce sont ces dernières qui, depuis quelques revers, ont obtenu la préférence.

« Les pelisses furent d'abord assez courtes, et de même que les mantelets, on les fit à collet arrêté; elles ont pris depuis les collets à coulisse, sont devenues très amples et fort longues; on les relève sur le bras de chaque côté en draperie, ou bien l'on passe simplement le bras dans les ouvertures pratiquées de chaque côté. La première manière est plus agréable, plus galante.

« La figure représente une bourgeoise en pelisse fourrée, fort ample; le collet en coulisse, laissant le sein très découvert, et venant s'attacher sous le contentement; ses mains gantées s'échappent de l'ouverture de la pelisse et vont se réunir dans un manchon à tambour, pareil à la fourrure de la pelisse.

« Elle est vêtue d'une petite robe de satin, garnie de pareille étoffe bouillonnée; les côtés de la robe un peu relevés de chaque côté dans des rubans. La garniture du volant consiste dans une bande d'étoffe bouillonnée, qui lui sert de tête, avec une seconde bande au-dessus, en barrière et bouillonnée.

« Bonnet ou fichu rabattu, parsemé de pompons, avec un ruban dont les extrémités retombent sur le chignon. Frisure en racine droite, à côté de trois boucles obliques, assez mal contournées, et qui annoncent que cette bourgeoise s'est elle-même coëffée. »



Le Clere del.   Dupin sculp

Bourgeoiſe en Robe de Satin rayé avec une pelisse fourrée et un manchon blanc.

Pl. 27.

MANTELET A COULISSE

« Le costume qu'offre cette gravure respire un ton de volupté dont il est difficile de se défendre; aussi est-il choisi de ces beautés que Salomon appelle des carquois propres à recevoir toutes sortes de flèches.

« Ce costume est composé de quatre pièces principales, dont voici le signalement:

« 1° Sur une frisure en chien couchant, avec deux boucles à jour tombantes, est placé un chapeau à la Henri IV, orné de tous ses appanages; la forme, les bords et le panache sont de couleur noire.

« 2° Caraco d'été très court, laissant entièrement le sein en liberté; le caraco est garni de gaze à larges rayes en travers.

« 3° Jupe éclipsée dans les deux tiers de sa hauteur par un volant de mousseline des Indes, à larges rayes, semblables à la garniture.

« C'est aux caracos que les jupes sont redevables d'être environnées de vastes volans dans tout leur pourtour; elles n'avaient autrefois que des demi-volans, ou falbala par-devant; il fut même un tems, qu'on ne portait sous les robes qu'une fausse jupe, appelée par cette raison un tablier, ou une trompette.

« Le premier volant ne fut qu'une bande assez étroite attachée au bas du jupon par ses deux extrémités. On ne le captiva par la suite que dans son extrémité supérieure, et long-tems il resta dans cet état de modestie; mais les caracos ayant perdu de leur longueur, on s'avisa de remplir le vuide qu'ils laissoient sur la jupe en donnant plus d'élévation aux volans. La mode des polonaises, ou robes retroussées, acheva d'étendre l'empire des volans: de garniture qu'ils étoient, ils devinrent partie essentielle de l'habillement, et reçurent eux-mêmes les garnitures les plus agréables et les plus variées.

« C'est aussi aux caracos et aux polonaises que l'on doit l'usage des tabliers; ils remplissent ordinairement tout l'espace qui se trouve depuis la taille jusqu'au volant; quelque fois, comme dans la Gravure, ils couvrent entièrement le devant de la jupe; les premiers sont garnis dans leur pourtour, les autres n'ont point de garnitures lorsque la jupe en est munie. Mousseline des Indes, linon et filet, uni ou brodé, telles sont les étoffes qui ont le privilège exclusif de les composer.

« 4° Le mantelet semble, au premier aspect, dérober une partie des grâces de cet élégant costume; mais l'effet ne répond point à la cause. Cette partie du vêtement, à l'égard du reste de la parure, peut être comparée à l'ombre dans un tableau: ce qui produit l'illusion est fort éloigné de la détruire.

« C'est donc avec raison que cette belle s'est enveloppée d'un vaste mantelet à coulisse et à flammes évasées; avec lui elle n'a point à craindre que le sein le plus beau reste inconnu; les flammes évasées sont même très favorables aux tailles potelées, qui ont besoin d'être éclipsées sous une vaste, mais légère draperie. »



Desrais del. Voysard sc.

La Petite Mere au Rendez-vous des Champs Elisées, en Caracot avec un juppon garni de mousseline rayée et un tablier de mousseline des Indes à fleurs. Elle est coëffée d'un chapeau à la Henri IV. garni de perles avec des glands.

Pl. 28.

CARACO A LA POLONAISE

«Le caraco à la polonaise se distingue par-devant, parce qu'il n'a aucuns plis, et que ses extrémités sont arrondies: tel est celui que présente la Figure.

«Il est garni de gaze à bouquets et à bandes en travers; les bandes servent d'encadrement: le volant est pareil à cette garniture. Sa tête est timbrée d'un rouleau de gaze, soutenu par des rubans en rosette, avec un autre ruban serpentant autour du rouleau.

«Les manches sont terminées par des sabots très élevés, garnis à deux rangs de tuyaux.

«Pour collier, une bouffante de filet gaufré, retenue par une agrafe d'or; les deux extrémités de la bouffante descendent sur le sein, dont elles partagent les deux hémisphères, avant que de se perdre sous le contentement.

«Chapeau à l'Egyptienne, ou pouf au mouchoir bouillonné; les bords de blonde noire, surmontés d'un ruban pareil à la couleur du caraco; une plume flottante, sortant du pouf; une aigrette à double héron, s'échappant du côté gauche. Frisure au chien couchant, avec deux grosses boucles à jour, dont la seconde vient se reposer sur l'épaule.

«Souliers à quartiers éfilés, avec rosettes quarrées; canne d'ébène à parasol, pour mettre le teint à l'abri des rayons du Soleil.»



Dessiné par Desrais — *Gravé par Voysard*

Jolie Femme en deshabillé galant, coëffée d'un Chapeau à l'Angloise, tenant un parasol à canne, et se promenant avec son chien.

Pl. 29.

POLONAISE COUPÉE

« Polonaise coupée : ces robes sont faites comme les polonaises ordinaires ; elles ne diffèrent que dans la jupe, qui doit être sans volant, sans garniture, mais un vaste tablier lui sert de voile et l'éclipse entièrement par devant : un large falbala ou demi-volant fait l'ornement de ce tablier dont la tête va se cacher sous les ailes de la polonaise.

« Dans la Gravure, la polonaise est garnie de gaze des Indes à bouquets : le tablier est de même étoffe ; et du haut de la ceinture s'échappent deux gances en cheveux et or, avec leurs breloques, ou appanages.

« Une Conti, espèce de petit mantelet très court, enveloppe les épaules sans s'étendre jusque sur le sein ; la bouffante de filet gaufré est mise en étole ; un ruban à simple nœud tient lieu de contentement ; le collier est de perles à deux rangs, le second rang formant l'esclavage.

« Bonnet demi-négligé, dit au Lever de la Reine, avec le houssoir noir à gauche ; papillon à gouleau garni d'une bande frisée à deux côtés, et un rouleau par-dessus. Le tout terminé par un fichu mis en pouf, dont les deux extrémités servent de barbes.

« Frisure au chien couchant, avec la phisionomie à tempérament, et deux boucles très grosses, flottantes sur le premier rang du collier : le favori laissant voir les oreilles. »



Desrais del. E. Voysard Sculp.

Jeune Bourgeoise vêtue d'une Polonoise avec un tablier de mousseline des Indes brodée; elle est coëffée d'un bonnet demi négligé dit le Lever de la Reine.

Pl. 30.

HABIT DE BAL

« Habit de bal. Le corsage et la jupe de même étoffe et couleur. Cette jupe est retroussée avec des glands sur les côtés, un peu en arrière, et sur le devant inégalement vers les poches : elle laisse, par ce moyen, à découvert, une seconde jupe de couleur différente, garnie d'un volant de gaze rayée, timbré en chef d'une guirlande de fleurs, soutenue par des barrières en fleurs et paillettes. Petit tablier de gaze pareille au volant, garni tout à l'entour, le corps muni d'une bavette arrondie par le haut, dessinant des contours gracieux. Manches à grands sabots de gaze, garnis en pouf, avec perles, fleurs et paillettes.

« Coëffure au toupet naissant, caressé par une guirlande de perles allant de droite à gauche et se perdant sous une guirlande de fleurs, formant le triangle, environnée d'un ruban en bandelette.

« Panache à plusieurs feuilles élevées et branlantes, sous une aigrette à trois flèches droites. Chignon natté, accompagné de quatre boucles à l'angloise, de chaque côté ; le favori rabattu sur le devant de l'oreille, un rang de perles pour collier. Nœud à double rosette sur l'épaule et bouquet du côté gauche. Le graveur l'a placé du côté droit pour ne pas masquer la figure.

« Souliers à talons bas, le coup de pied dégagé, brodés en paillettes. Rosettes rondes laissant à découvert une large paillette en abysme. »



Le Clere del. *Dupin sc.*

Habit de bal, le corſage et le juppon retrouſſés avec des glands, les côtés ſont de la même couleur ; la juppe de deſſous est d'une autre couleur : les manches ſont recouvertes en pouf et garnies de perles : la garniture de la juppe de deſſous ornée d'une guirlande de fleurs ; toutes les garnitures ſont de gaze légère ; une très gr.de coëffure en plumes.

Pl. 31.

PEIGNOIR A COULISSE

« Les momens consacrés à la toilette sont regardés comme des momens de désœuvrement. C'est ordinairement le tems que les dames choisissent pour jeter un coup d'œil rapide sur ces brochures passagères, enfans du loisir, du caprice ou du besoin.

« La mode de remplir par des lectures les entr'actes ou intervalles de la toilette s'introduisit d'abord chez les dames de qualité. Elle acquit même très rapidement une faveur excessive. Les colporteurs, ou libraires à manteau, devinrent des hommes utiles, et les brochures les plus superficielles purent se vanter de jouir au moins de quelques minutes d'existence.

« Tout à coup cette mode éprouva une révolution assez singulière : les ouvrages frivoles furent mis à l'écart. Une jolie femme aurait cru faire tort à ses charmes, si elle n'avait pas lu quelque traité sur les sciences et les arts ; la physique surtout, la chymie et l'histoire naturelle eurent la plus grande vogue. A cette mode du bel esprit succéda la mode raisonneuse ; on ne parlait que de morale, que de métaphysique. La pauvre raison humaine se vit traduite au tribunal du beau sexe et le flambeau philosophique éclaira la toilette des Dames. Sa lumière monotone était peu propre à faire briller les grâces ; on prétendit même que dans les mains du dix-huitième siècle ce flambeau n'était qu'un phosphore dangereux. Il se perpétua chez quelques prudes, mais chez les autres femmes, le Dieu de la légèreté, avec un des grelots de la Folie, se fit un plaisir de l'éteindre. Depuis cette époque, les feuilles périodiques ont partagé, avec les brochures d'agrément, les momens perdus de la toilette des Dames.

« Les petites-maîtresses bourgeoises, grandes imitatrices, se sont avisées d'adopter la mode des brochures à toilette. Cette mode est même devenue si générale, si universelle, qu'une femme, ne sçut-elle pas lire, doit toujours avoir sa toilette garnie de brochures, sauf à faire faire la lecture par les adorateurs ou les complaisans qui peuvent survenir.

« Ce ne serait peut-être pas trop s'éloigner de la vérité que de ranger dans cette dernière classe la bourgeoise que représente cette gravure. A l'indifférence qu'elle affiche, ou le livre qu'elle tient n'est entre ses mains que pour la forme, ou ce qu'il renferme n'inspire que l'ennui, que le sommeil.

« Quoi qu'il en soit, cette petite bourgeoise paraît avoir assez de coquetterie pour se servir d'un peignoir à coulisse, qu'elle relève sur les bras en forme de pelisse, ou mantelet à flammes évasées; sa jupe, aussi relevée avec art, est d'étoffe unie avec un volant à simple tête et à plis ronds. Sa coëffure est un peigné en racine droite, la pointe recourbée avec quatre boucles de chaque côté.

« Quant au coëffeur, il est représenté dans le costume de son état. Toupet en grecque perdue, deux boucles sur le doigt, la queue en catogan; le reste de l'accoutrement se devine aisément.

« Il tient une houppe de cygne, remplie de poudre rousse, qu'il secoue sur la tête de cette petite maîtresse bourgeoise, afin que de brune que l'a faite la nature, elle paraisse à l'unisson des blondes, conformément au costume reçu. »



Dessiné par Le Clerc — *Gravé par Dupin*

Jeune Dame se faisant coëffer à neuf; elle est en peignoir et sa juppe de gaze d'un jaune très tendre,
Le Coëffeur en veste rouge un peu poudrée, culotte noire et bas de soie gris.

Pl. 32.

ROBE DE GOURGOURAN

« La Figure précédente nous a présenté la toilette de la tête; celle-ci offre la toilette de l'extrémité opposée. Mieux vaut tard que jamais; c'est un ancien proverbe dont cette femme distraite fait un très bon usage; mais il est toutefois plus agréable de ne point avoir de distraction et de s'occuper de chaque chose dans son temps.

« Sa robe n'a de remarquable que la garniture, formée par une large bande de gaze froncée et bouillonnée, dont le centre est masqué par un ruban bouillonné, attaché avec des nœuds en fleurs.

« Les manches de la robe sont perdues sous des sabots très hauts, à bandes froncées, et pareillement masquées dans leur centre par un ruban bouillonné; la jupe est ornée d'un grand volant, chargé en chef d'un ruban semblable à celui de la garniture.

« Coëffure en hérisson tronqué, accompagné de deux boucles couchées sous un bouquet de fleurs, semblables à celles qui retiennent le ruban de la garniture; le houssoir sur le devant de la coque; bonnet à la colline; la gaze du bonnet plissée à gouleau, ainsi que le papillon; deux barbes de gaze d'Italie flottantes par derrière; deux liserés mis en barrières, figurant des sentiers, pour descendre du haut de la colline.

« La femme de chambre est en caracot de burat uni, garni de pareille étoffe; tablier de toile blanche, fort ample; moyen bonnet avec une boucle sur l'oreille; ruban en turban arrêté par une épingle en perle; les barbes bouillonnées. »



Dessiné par Le Clerc — *Gravé par Dupin*

LA DISTRAITE

Cette Femme, après s'être habillée entierement, ſe reſſouvient qu'elle ne ſ'est point lavé les pieds, et ſe fait apporter une cuvette par ſa femme de chambre. Sa Robe est de Gourgouran gris vineux garnie de même, le Ruban qui règne le long de la garniture est bleu celeſte, noué par interval avec des petites fleurs. La femme de chambre en Caraco de [illegible] pâle

Pl. 33.

PETITE ROBE OUVERTE

« Petite robe ouverte et décolletée, laissant à découvert le compère, (1) couronné par un parfait contentement; garniture pareille à l'étoffe de la robe, en bandes bouillonnées; volant peu élevé, avec une tête arrêtée en bouillons; fichu de gaze et détaché afin de laisser prendre le frais aux deux enfans d'amour.

« Coëffure négligée, au chien couchant, à deux boucles; le houssoir dans la coque; bonnet en pouf, de gaze d'Italie; papillon uni, séparé par une guirlande de fleurs. Un large ruban en rosette, avec ses deux flammes flottantes, occupe le derrière de la coëffure.

« L'autre figure représente un jeune homme en Beverlet, à collet coupé; le fond de l'étoffe jaunâtre à larges mouches noires et blanches; veste à bavaroises ouvertes, laissant à découvert le haut du jabot; culotte à pont, étoffe pareille à la veste; un cordon sur chaque cuisse.

« Chapeau à la Jacquet, velu par dehors, entouré d'une gance d'or revenant sur le devant et terminé par une olive : deux boucles sur le doigt, à la Clairval.

« Ce jeune homme tient sur son bras le mantelet à flammes évasées de son aimable compagne, et badine avec son éventail à papier chinois; sur l'autre bras on aperçoit l'extrémité d'une canne ou jet à pomme d'or de Manheim, avec un cordon de cheveux terminé par des houppes.

« Chaussures à la d'Artois, avec de larges boucles quarrées, couvrant entièrement le coup-de-pied. »

(1) *Compère*, petit devant rapporté et fixé sous les bords du corps des robes ouvertes, de manière à figurer une soubreveste.



Dessiné par Le Clere

Gravé par Dupin

LES DÉLASSEMENS DU BOIS DE BOULOGNE.

Robe de taffetas uni d'une couleur tendre, garnie de même. L'habit fond Jaunatre, moucheté, veste et culotte blanches.

Pl. 34.

ABBÉ GALANT

« Le costume de ce qu'on appelle un Abbé a singulièrement changé depuis le commencement du dix-huitième siècle; il ne faut pas toutefois s'étonner de ce changement et s'imaginer que les jeunes Abbés de nos jours soient différens de ceux des tems passés ; il serait aisé de démontrer que leur costume a subi dans chaque siècle diverses modifications ; que dans tous les tems ces innovations ont excité de vives réclamations et qu'au fond la différence du costume ne rend les hommes ni meilleurs, ni plus dangereux.

« Mais cette discussion n'est point de notre sujet et nous conduirait trop loin ; il s'agit uniquement de crayonner le costume d'un Abbé galant et poète, lisant avec enthousiasme une pièce de vers qu'il a composée.

« Sa soutanelle à manches fort étroites est agrafée sous un très petit rabat : sa veste ouverte par le haut laisse appercevoir que les abbés se sont avisés d'avoir des chemises à jabot; quant aux manchettes, leur adoption est un peu plus ancienne ; elles ont succédé aux petites bandes de linon bleuâtre, connues sous le nom d'amadis, et qui se plaçaient à l'extrémité des manches.

« Je ne parle point de la bague que ce petit Abbé poupin porte à l'index; il est vrai qu'il a pris fantaisie à quelques petits Abbés de porter la bague à ce doigt, pour la distinguer de l'anneau pastoral et indiquer qu'ils n'avaient ni évêché, ni abbaye ; mais cette mode ayant eu peu de crédit, il est inutile de s'en occuper plus longtems.

« La coëffure de ce jeune poète est une demi-grecque, avec deux boucles circulaires, le favori rabattu devant l'oreille; il a le derrière de la tête apanagé d'une calotte luisante et bombée, dite calotte au reverbère ; elle est d'une très belle écaille noire, ou du moins de coco ; les calottes de basane, celles même de maroquin, ne sont presque plus de mise que parmi le très bas clergé, ou dans la Province. »



Dessiné par Le Clerc *Gravé par Dupin*

Abbé galant et Poëte lisant avec enthousiasme une piece de vers qu'il a composé.

Pl. 35.

POLONAISE UNIE

« Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, après avoir fortement déclamé contre l'usage d'emmailloter les enfans, et contre la manière de les vêtir, eut enfin la satisfaction de faire des prosélytes : on éleva, on habilla des enfans suivant la méthode qu'il avait indiquée ; mais la simplicité qu'il avait tenté d'introduire dans l'habillement des hommes et des femmes n'eut pas le même succès. Ce ne fut qu'en 1778, quelque tems avant la mort de ce philosophe célèbre, qu'on hazarda de faire des robes analogues aux principes de cet auteur, et ce fut sur les polonaises qu'on fit cet essai ; elles sont connues sous le nom de polonaises à la Jean-Jacques : celle que la figure représente est de ce nombre.

« Etoffe de Burat pour garniture, une bande sans plis, d'étoffe pareille, mise en barrière, les manches retroussées à la paysanne, sans garniture, laissant à découvert des petits bons-hommes de linon ; le volant de la jupe aussi d'étoffe pareille et sans plis.

« Ces polonaises, de même que les polonaises courantes ou en frac, s'agrafent sous le contentement, ont des petites ailes, et s'écartant sur les côtés, découvrent la petite veste découpée par le bas et sans garniture.

« Il ne faudrait pas, avec ces robes, adopter une coëffure trop élégante ; celle de la Figure est composée d'un moyen-bonnet avec des barbes à la paysanne, de gaze d'Italie, passé fort en arrière ; la coque haute et dégagée, deux boucles tombant très bas et sur le bonnet, large ruban uni, mais pincé.

« Une bouffante de filet gaufré environne le col et se retrouve retenue sur le devant par une alliance d'or.

« La chaussure doit être forte simple et uniforme avec le reste de l'ajustement. »



Dessiné par Desrais — Gravé par Voysard

Demoiselle en Polonoise unie en Buras, garnie d'une bande de même étoffe, en 1778.

Pl. 36.

CARACO DE TAFFETAS

« Il est dit au bas de cette gravure que le caraco tire son origine de Nantes en Bretagne, où les bourgeoises le portèrent lors du passage de M. le duc d'Aiguillon, en 1768. Cet exposé n'est pas exact: le caraco est plus ancien; mais ce fut seulement en 1768 que les dames se montrèrent en public vêtues en caraco, et cette mode eût surtout la plus grande faveur parmi les dames de Nantes, où elle s'est conservée plusieurs années.

« D'ailleurs le caraco qu'offre la gravure n'est pas celui qui parut en 1768; c'est un caraco à la polonaise et son introduction ne remonte pas au-delà de 1772. L'exactitude scrupuleuse qu'exige tout ce qui concerne les modes, n'a pas permis de passer sous silence ces deux erreurs échappées lors de l'impression de la gravure.

« Les caracos à la polonaise, ainsi qu'on l'a remarqué, n'ont aucun pli par derrière, et par devant leurs extrémités sont arrondies; celui de la gravure est décolleté, ou en gorgerette, et entièrement agrafé sur le devant, à la différence des caracos à la polonaise négligée qui ne s'agrafent qu'au milieu de la taille, ou seulement sous le contentement.

« La garniture est formée par une bande de gaze foncée; le volant de gaze pareille, timbré en chef d'une garniture à double pouf, aussi de gaze; sabots à deux têtes, bouillonnés et très haut; la pointe de la petite veste descendant fort bas.

« Moyen bonnet à la créole; le papillon est uni, de gaze d'Italie doublé et plissé sur les côtés, surmonté d'un ruban bouillonné et mis en bandeau, de couleur pareille au contentement; un fichu, dont les deux extrémités, rejettées par derrière, tiennent lieu de barbes, enveloppe le reste du bonnet.

« Frisure au chien couchant, à deux boucles, dont une flottante avec les nageoires; la phisionomie élevée; le houssoir sortant du tempérament.

« Il ne faut pas omettre la canne à la Tronchin; car c'est ainsi qu'on nomme ces bâtons élevés, qui depuis 1770 ont pris tant de faveur parmi les personnes du beau sexe. La canne est toutefois incompatible avec la grande parure, et caractérise toujours un demi-négligé. »



Desrais del. *Voysard sc.*

Demoiſelle en caracot de taffetas coëffée d'un demi bonnet : cet habillement tire ſon origine de Nantes en Bretagne où les Bourgeoiſes de cette ville le porterent au paſſage de M. le Duc d'Aiguillon en 1768.

Pl. 37.

CIRCASSIENNE AGRAFÉE JUSQU'AU BAS DE LA TAILLE

«Circassienne agrafée par devant jusqu'au bas de la taille, avec les ailes éployées; le corsage de ces robes doit être très délié et en forme de gorgerette; celle dont il s'agit est d'étoffe unie, garnie en bande bouillonnée, chaque bouillon retenu par un rang de perles en coque; la bande bouillonnée est accompagnée, de chaque côté, d'une petite bande plissée en tuyaux et de couleur différente.

«Ces robes ne se retroussent point sur le devant; leurs ailes se relevant seulement par derrière, comme les polonaises, avec glands ou rosettes entrelacées de perles: sabots très amples, retenus à leurs extrémités par deux barrières de perles, et garnis d'une petite bande pareille à celle de la robe.

«Volant de moyenne hauteur, ayant pour chef une garniture semblable à celle de la circassienne, et au-dessus du volant, une bande pareille aux autres petites bandes, avec des cordons de perles dans le centre.

«Collier de perles; contentement uniforme à la robe, placé sur une garniture qui descend droit sur le milieu de la taille, après avoir parcouru le tour de la gorgerette chargée aussi dans son centre d'un rang de perles en coques.

«Frisure en racine droite, ou hérisson tronqué, avec trois boucles sur l'oreille: chignon dégagé; pouf de gaze d'Italie, ayant pour papillon une barrière de coques de perles soutenant un ruban semblable aux petites garnitures de la robe; avec un bouquet à gauche.»



Dessiné par le Clerc — *Gravé par Dupin*

Cette Robe à la Circaſſienne d'un nouveau gout, eſt de gaze couleur de ſoufre, la garniture de gaze lilas tendre; le grand falbala et le bandeau qui règne dans la garniture eſt la même gaze que la robe, le fond des ſabots auſſi; il n'y a que les bandes de garnitures à tuyaux qui ſoient lilas, les rubans lilas, même celui de la coëffure.

Pl. 38.

ROBE A LA VERSAILLOISE

« Robe à la Versailloise : c'est à Versailles que ces robes ont paru pour la première fois. Le nom du lieu qui les a vu naître, est devenu leur propre nom; elles sont aussi commodes qu'agréables, et réunissent l'élégance à la simplicité; le devant est à peu près le même que celui des polonaises; mais le derrière est découpé par le bas en draperie à trois chûtes, orné d'un falbala très haut, avec une tête de couleur différente.

« Les côtés de la taille sont enrichis de deux nœuds de ruban en cocarde, d'où s'échappent des glands et des perles en cordon; les chûtes des draperies doivent être indiquées par des rosettes ou par des glands.

« La jupe, très plissée par derrière, ne comporte des garnitures que par devant. Les sabots éclipsent presque entièrement les manches, leur extrémité inférieure forme des petites manchettes ou bons-hommes; la tête des sabots doit être pareille à celle du falbala, et s'enrichit avec plusieurs rangs de perles.

« Frisure en racine droite; deux boucles sur l'oreille; le chignon dégagé, retenu par un nœud de ruban, mis en postillon; chapeau à la rose, composé d'un papillon simple à plis ronds, formant le bord; un cordon de perles, entrelassé dans des bouquets, sert de gance à la forme du chapeau relevé par derrière. »



Dessiné par Le Clerc — *Gravé par Dupin*

Robe a la Verſailloiſe de Gros de Naples couleur grise, garnie de mouſſeline unie, les glands blancs, la juppe d'un verd tendre qui tranſpare a travérs ce qu'on voit de falbala, les rubans d'un verd tendre, et coeffée au chapeau. le paraſol d'un bleu violatre très tendre.

Pl. 39.

ROBE A LA REINE

« Robe à la Reine : cette robe a le double avantage de pouvoir être traînante ou retroussée, à la volonté des personnes qui en font usage et au moment qu'elles le désirent; deux coulisses pratiquées des deux côtés, indiquées par deux rosettes et garnies de deux glands opèrent cet effet; en tirant un gland, la robe se lève, comme elle est dans la figure; en tirant l'autre gland, elle se baisse et devient flottante; ce changement se fait en un instant.

« La garniture, nommée au nouveau désiré, parce qu'elle a été imaginée pendant la grossesse d'une auguste Princesse (1), consiste dans deux cordons d'hermine mouchetée, se croisant en forme de mosaïque. On peut, en été, remplacer l'hermine par des bandes de gaze aussi mouchetées, ou de taffetas tigré.

« Les premières manches sont ouvertes par derrière, comme les dalmatiques; elles flottent sur les secondes manches, coupées en canon et garnies d'un cordon de martre, pour l'hiver, ou de gaze bouillonnée, si c'est en été.

« La jupe, sans volant ni falbala, doit être jusqu'à la hauteur ordinaire du volant, de couleur pareille aux secondes manches; le surplus doit être uniforme avec la robe : le point qui réunit ces deux parties de la jupe sert de support à un cordon pareil à celui des secondes manches; une garniture semblable à celle de la robe environne le bas de la jupe.

« La taille par derrière est indiquée par des gances d'or, avec un gland au centre. Les manchettes sont rondes, couronnées d'un rang de perles, et accompagnées d'un poignet bouffant.

« Coëffure à la dauphine : deux boucles de côté, deux boucles à crochet figurant la queue du Dauphin; cette coëffure est soutenue par un ruban pincé, mis en barrière, retenant une rose de diamans et traversé par un rang de perles : le chignon en croix de chevalier, d'où s'échappe une boucle à la Sultane qui descend jusque sur la gorge, où elle expire. »

(1) Ce n'est d'ailleurs pas un fils, mais une fille qu'eut la reine en 1778 : la duchesse d'Angoulême, qui reçut aussitôt le titre de Madame Royale.



Dessiné par C.L. Desrais — *Gravé par Dupin*

Jeune Dame coeffée à la Dauphine, vetue d'une Robe à la Reine, de taffetas, garnie au Nouveau Desiré.
Cet Habillement a été inventé par le S.r SARRAZIN Costumier de Leurs Alt. R.les N.grs les Princes.

Pl. 40.

ROBE A L'ANGLAISE

« Robe à l'Anglaise : les véritables robes à l'Anglaise ont par derrière de petits plis plats, arrêtés à la taille, et descendent à peine jusqu'à terre : c'est ainsi que les portent les dames en Angleterre; mais en France, on a supprimé les petits plis de ces robes, on a donné plus de largeur à leur queue; elles ont pris sur le devant une forme plus gracieuse, et seraient mieux nommées des robes à juste taille que des robes à l'Anglaise.

« C'est une de ces robes réformées qu'offre la gravure : la garniture en bande de gaze de fantaisie, à plis ronds, sert de tête à une guirlande de fleurs munies de leurs tiges et de leurs feuilles; les ouvertures des poches et les sabots ont une garniture pareille.

« Jupe à grand volant, ayant pour tête une bande uniforme avec la garniture de la robe; une seconde bande, semblable à la précédente, est placée au-dessus du volant.

« Cordon de montre à glands, posé du côté gauche; contentement couvrant le haut du compère, et réunissant les deux côtés de la robe.

« Coëffure à la mignarde; coque élevée et saillante; chignon natté; deux boucles droites : le tout surmonté d'un pouf de gaze d'Italie, à double papillon, environné d'une guirlande de fleurs, semblable à celle de la garniture.

« Rosette aux souliers, bracelets, collier, éventail : tout indique une coquette qui n'a rien négligé pour compléter sa parure et la rendre agréable; elle profite d'un moment qu'elle se trouve seule pour considérer si un air négligé ne serait pas préférable à une forme trop régulière. »



Dessiné par Le Clerc. *Gravé par Dupin.*

Robe à l'Anglaiſe de Pekin verd pomme la garniture de gaze unie avec une guirlande de fleurs, un Pouf de gaze d'Italie bordé de fleurs, le parfait Contentement Roſe, les Souliers Roſe, et la roſette blanche.

Pl. 41.

CIRCASSIENNE EN AMADIS

« Circassienne en Amadis, et très élégante : le corsage est fermé avec une garniture tout autour, plus haute par derrière que par devant, et formant un collet ou médicis rabattu.

« Les premières manches retroussées fort haut avec un gland, laissent entrevoir leur doublure d'une couleur différente : les amadis, ou secondes manches, sont garnies en chevron, avec manchettes de dentelles pareilles aux manchettes d'homme ; trois glands flottent devant le sein, au-dessous d'un tour de gorge de filet brodé, pareil aux manchettes.

« Garniture de la robe très large et coupée par deux rubans unis et d'une autre couleur ; le derrière de la robe se retrousse comme les polonaises, excepté que la queue doit se retrouver d'égale hauteur avec les ailes fort étendues.

« Volant de la jupe très élevé, orné aux deux extrémités d'un ruban semblable à celui de la garniture, et dessous le tout, une vaste bouffante très bombée.

« Jolie coëffure à l'asiatique, composée d'un chien couchant, avec sa boucle sur l'oreille et une autre boucle tombante ; un double cordon de perles, terminé par des glands, mis en barrière, vient se réunir à une rosette de ruban, semblable à celui de la garniture, et soutient une aigrette en héron. Sur le sommet de la tête est posé un pouf au fichu, captivé par un second cordon de perles : le chignon dégagé laisse son extrémité retomber sous la pointe du fichu et voltiger en forme de banderole. »



Desrais del. Voysard sculp.

Jeune Dame en Circaſſienne de gaze d'Italie avec une juppe faite de la même gaze; le falbalat eſt orné d'un ruban de couleur; elle est coëffée d'un pouf au fichu garni de perles avec une plume ſur le côté gauche, à la mode Aſiatique.

Pl. 42.

ROBE A LA PIÉMONTAISE

« Robe à la Piémontaise : ces robes ont des plis par derrière, comme les robes à la Française; mais ces plis s'appliquent après coup, comme un bas de robe, et forment une espèce de manteau, qui s'agraffe par derrière, au haut du collet; on laisse flotter ce manteau : quelques fois les dames s'en enveloppent le corps, ou le relèvent sous le bras avec beaucoup de grâces.

« Coëffure à la Syrienne : c'est un hérisson familier, caressé par un ruban, qui forme alliance avec une barrière de perles; du centre de leur union, s'élève une houppe noire, en forme d'aigrette, soutenue par une agraffe de diamants; les deux extrémités du ruban, après avoir dessiné par derrière des lacs-d'amour, s'échappent des deux côtés en forme de bandelettes, traversent la seconde boucle, et viennent se reposer sur un sein plus blanc que l'albâtre, et qu'un fichu de gaze dérobe aux regards trop curieux. »



Desrais del. *Voysard sculp.*

Jeune Dame de Lyon vêtue d'une robe de taffetas dite Costume à la Piémontoise, garnie de la même étoffe, coeffée à l'Asirienne dit l'Herisson orné d'un ruban en bandeau d'amour entrelassé de perles, surmonté d'une plume avec une agraffe de diamant faisant une espèce de Diadême; cette mode a pris son origine au théatre de Lyon lors du séjour de Son Alt.ᵉ R.ˡᵉ Madame Clotilde de France, Princesse de Piémont, en 1775.

Pl. 43.

HABIT DE CÉRÉMONIE A LA FRANÇAISE

Pour cette figure et les six suivantes, qui constituaient le quatorzième cahier de la Galerie des Modes, *l'auteur de la notice écrit :* « Ce cahier, quoique le quatorzième dans l'ordre des numéros, doit être placé le premier de ce volume : il suffit de jetter les yeux sur ce qu'il renferme pour reconnaître à quel titre il exige cette préférence ; c'est tout ce qu'on se permettra de dire à ce sujet ; on renverra même, pour toute explication, aux notices insérées au bas de chaque planche parce qu'elles contiennent des détails suffisans pour désigner le costume représenté par chaque gravure. »

La raison de cette préférence est que les six figures représentent la famille royale.

La première est consacrée au roi Louis XVI.

Il est en habit à la française, de cérémonie, avec le cordon bleu de Saint-Louis en sautoir ; sur la poitrine la croix du même ordre ; au cou, suspendu à un cordon rouge foncé, l'insigne de la Toison d'or. Culotte et habit de velours cerise brodé d'or ; veste de tissu d'or rebrodé du même métal ; souliers à boucles d'or carrées ; tricorne à la française.



Dessiné par Le Clerc — Gravé par Dupin

MONARQUE JUSTE ET BIENFAISANT

Vêtu ſimplement de l'habit Français de velours cerise brodé autour; les paremens et la veste étoffe d'or brodés comme l'habit avec des paillettes d'or de diverſes couleurs.

Pl. 44.

ROBE DE COUR

Marie-Antoinette, reine de France.

Elle est en grand habit de cour. « On appelait ainsi, dit Madame de Genlis dans son *Dictionnaire des Etiquettes de la Cour*, l'ancien habit de cour que ne pouvaient porter que les dames présentées à la famille royale... On avait un énorme panier, une queue qui pouvait se détacher afin que l'on put l'ôter quand on rentrait chez soi : cette queue s'appelait *bas de robe*... Les femmes de chambre de la Reine, de Madame la Dauphine, etc., portaient aussi un grand habit, mais elles n'avaient pas de bas de robe... ; il ne leur était pas permis non plus de porter le grand corps qui était un corps recouvert d'étoffes et souvent de pierreries que portaient les jeunes personnes. Quand on n'était plus jeune, on portait une espèce de corset avec mantille. »

Cet habit de cérémonie, de même étoffe que le précédent, lui correspond par le luxe et l'abondance des pierreries et des dentelles dont il est chargé.



Dessiné par Le Clere — *Gravé par Patas*

Habit de Cour de ſatin Ceriſe, le ruban de tête de même, le coin de gaze qui ſe voit au côte droit eſt noir, les diamants, perles et ruban du tour de gorge blancs, ainſi que les glands du manteau trouſſé, les dentelles tirent un peu dans certaine partie ſur la teinte du fond, le fond du fauteuil violet, et les armes ſelon leurs émaux, tout le reſte or; le tapis de pied de toutes couleurs.

Pl. 45.

HABIT DE PRINTEMPS A LA FRANÇAISE

Monsieur, Comte de Provence.

Cet habit, quoique plus simple, est de la même forme que celui du roi.

Il offre le type de l'habit à la française tel qu'il fut porté à la fin de l'ancien régime. Il suffit de le comparer aux vêtements d'hommes représentés par les planches 16 et 22 pour noter ce qui le distingue des habits influencés par le goût des fracs à l'anglaise.

L'habit à la française comporte un justaucorps, une veste, une culotte. Le justaucorps, plus ample que le frac à l'anglaise, ne se ferme pas, quoi qu'il soit garni de boutons et de boutonnières. Le col en est droit et de même étoffe, au contraire des cols à l'anglaise, rabattus et de couleur différente. Le justaucorps est muni de poches extérieures dont les pattes constituent un ornement essentiel. Le gilet très long, muni de manches qui font qu'on peut le porter sans justaucorps dans la tenue négligée, est généralement de couleur différente; il descend bas sur les cuisses et comporte des basques en avant et en arrière. La culotte, de même étoffe que le justaucorps, est serrée au-dessous du genou par une étroite jarretière à boucles, et ornée le long de la couture, d'une rangée de petits boutons.

Les boucles des souliers, carrées et descendant bas sous le coup-de-pied, étaient dites « à la d'Artois ».

Le chapeau, simple tricorne de feutre noir, bordé de blanc, était plus souvent porté à la main ou sous le bras que sur la tête : il demeure inséparable de l'habit à la française, tandis qu'on accompagne les vêtements à l'anglaise de chapeaux dont deux bords seulement sont relevés soit sur le front (à la suisse), soit sur les côtés.

Les décorations sont ici les mêmes que sur la pl. 43.



Le Clere del. *Voysard sculp.*

Habit de printems, cannelé, fond argent, la veste et les paremens de l'habit aussi cannelés le même fond et cannelé d'une autre couleur.

Pl. 46.

ROBE DE COUR, MOYEN PANIER

La Comtesse de Provence.

Né au début du XVIIIe siècle, l'usage des paniers commença à disparaître du costume de ville sous Louis XVI, mais fut conservé jusqu'à la fin du règne pour les costumes de cour auxquels il procurait une majestueuse ampleur. Les paniers comportaient trois ou quatre rangs de cerceaux, reliés par une toile ou même simplement par des liens qui leur conservaient la forme elleptique. On en voit un, à trois rangs, sous le bras de la couturière qui est figurée sur la planche 25. Certains étaient articulés ; on les ramenait à droite et à gauche sous le bras pour entrer dans les chaises à porteurs ou passer dans les portes étroites.

Il y avait des moyens et des grands paniers ; ces derniers étaient de telles dimensions que les bras étendus n'en atteignaient pas l'envergure.



Dessiné par Le Clerc — Gravé par Voysard

Robe de Cour moyen panier, un seul retroussis, elle est d'hyver, de satin bleu garnie de bandes de queues de martre et les bandes de martre attachées avec des nœuds de ruban blanc sur tout le devant de la juppe.

Pl. 47.

ARTOIS-DRAGONS. HABIT DU COLONEL

Le Comte d'Artois, dans son uniforme de Colonel du régiment d'Artois-dragons.

Les officiers qui commandaient les régiments de cavalerie étaient appelés *mestres-de-camp;* mais les dragons étaient assimilés à l'infanterie et pour cette raison avaient à leur tête des *colonels.*

Dans les régiments des princes, les colonels étaient remplacés au commandement effectif par des colonels-lieutenants.

Le costume du colonel ne différait que par quelques détails de l'uniforme des officiers qui comportait, pour Artois-dragons, un haut plumet blanc bordé de rouge à la partie supérieure, le col rouge et les épaulettes d'argent.



Dessiné par Le Clere

Gravé par Dupin

ARTOIS DRAGONS, HABIT DU COLONEL

Habit de Drap verd foncé, collet droit, paremens, revers, pattes de la poche de Drap rouge piqué de blanc, boutons blancs, gilet et culotte de Drap blanc.

Pl. 48.

ROBE DE COUR SUR LE GRAND PANIER

La Comtesse d'Artois.

Les robes étalées sur les paniers étaient si vastes qu'elles ne pouvaient se dispenser d'ornements, aussi les couvrait-on à profusion de dentelles, de rubans, de guirlandes de fleurs ou même, comme dans la robe précédente, de légères fourrures. A en croire Madame de Genlis «les femmes étoient alors beaucoup plus parées qu'elles ne peuvent l'être aujourd'hui, car la grande parure avait un étalage éblouissant. Il est impossible de se faire une idée de l'éclat d'un cercle composé d'une trentaine de femmes bien parées, assises à côté les unes des autres. Leurs énormes paniers formoient un espalier, artistement couvert de fleurs, de perles, d'argent, d'or, de rubans de couleur et de pierreries. L'effet de toutes ces brillantes parures réunies ne peut se décrire. On portoit alors non seulement des fleurs, mais des fruits, des cerises, des groseilles, des fraises avec leurs fleurs, etc. L'art imitoit ces fruits à s'y méprendre. Quelques femmes portèrent des légumes, on en a vu qui étoient coiffées avec des artichauts et de petites raves; mais ce fut plutôt une singularité qu'une mode...

«La parure étoit alors un vrai supplice. Il falloit subir l'opération de mille papillons sur la tête, d'une coiffure qui duroit deux heures et dont l'extrême élévation étoit aussi incommode que ridicule. Il falloit se serrer à outrance dans un corps baleiné, s'affubler d'un panier de trois aunes et marcher sur des espèces d'échasses...»



Dessiné par Le Clerc *Gravé par Le Roy*

Robe de Cour ſur le grand panier, cette robe eſt de gros de Naples et garnie de dentelle entrelaſſée de rubans noués de diſtance en diſtance.

Pl. 49.

CORPS DE BALEINE A LA MODE

« Ce n'est pas assez que de présenter l'extérieur des costumes, il importe de faire connaître les pièces intérieures : souvent ce sont elles qui forment tout le prestige des modes ; et plus elles sont cachées, plus il est intéressant de les découvrir ; c'est ce qu'on a tâché de faire dans cette gravure.

« Elle offre une jeune personne ayant un corps piqué ou corps de baleine ; on a beaucoup déclamé dans ces derniers tems contre cette partie interne de l'habillement des dames. Quelques médecins ont prétendu qu'elle était funeste, surtout dans la jeunesse ; d'autres ont voulu en établir l'usage pour les vieillards ; mais malgré toutes ces déclamations, les dames ont continué de porter des corps et il n'est pas arrivé qu'elles soient devenues plus infirmes ni moins bien faites. L'expérience démontre au contraire qu'un corps bien proportionné est presque toujours utile ; son imperfection seule peut le rendre dangereux.

« Les corps sont de diverses espèces ; les uns ont des épaulettes droites comme celui que présente la figure ; les autres ont des épaulettes rabattues : ceux-ci ne servent que pour les habits de cour et se lacent toujours par derrière ; il y a aussi des corps sans épaulettes : ces derniers sont fort en usage en Angleterre ; ils se lacent indifféremment par devant ou par derrière, ou par les côtés, comme les premiers.

« Les deux côtés et le derrière du corps sont composés de plusieurs toiles piquées ensemble, avec des baleines. Sur le devant sont deux coulisses, pour faire passer deux autres lames de baleine : on les nomme des busques.

« Le corset est aussi un ajustement intérieur ; il remplace le corps, et sert aux mêmes usages ; mais il est plus flexible : les deux busques sont les seules baleines dont il soit garni.

« Le corps qu'offre la gravure est un corps à la française, lacé par derrière ; avec des aiguillettes des deux côtés, pour soutenir les jupes, et un petit lacet par devant, pour donner à la poitrine le développement nécessaire à la respiration.

« Cet ajustement se place immédiatement sur la chemise, et c'est à lui seul que les femmes sont redevables de leur forme arrondie par le haut, pointue par le bas ; forme singulière et qui toutefois, avant le mariage, pouvait être regardée comme un des attributs distinctifs de l'honneur. »



Le. Clere del. Dupin sculp.

TAILLEUR COSTUMIER ESSAYANT UN COR A LA MODE.

Il eſt vêtu d'un habit noiſette à collet noir de velours, deux boutonieres d'or, les boutons et boutonieres de l'Habit de même, une veſte de tricot ceriſe avec une tres se.d'or, culotte de velours noir, et bas de ſoie gris: la jeune perſonne n'a qu'un ſimple jupon et des bas blancs, et ſon cor couvert de batiste teinte en jaune.

Pl. 50.

COSTUME A LA JEANNE D'ARC

« Costume à la Jeanne d'Arc. Il serait souvent assez difficile de justifier les dénominations données à certains costumes, et dans ce nombre on peut ranger le costume dont il s'agit. Jeanne d'Arc, plus connue sous le nom de Pucelle d'Orléans, portait un habit d'homme, qui consistait alors dans une tunique, ou robe fort courte, ornée de sa capuce, des brayes ou trousses ; des souliers à aiguillettes ; les cheveux coupés en rond, au-dessus de l'oreille ; costume qui n'a certainement aucun rapport avec celui de la figure.

« Quoi qu'il en soit, cette figure est vêtue d'une robe, dite à l'Austrasienne ; c'est une espèce de polonaise très ouverte par devant, et qui se rejette entièrement en arrière, où elle se relève très haut ; sous cette robe est une veste à la péruvienne, surmontée d'un contentement pareil aux nœuds qui sont sur les sabots. La garniture serpente tout à l'entour du col, en forme de demi-Médicis : le tout est coupé par un ruban mis en écharpe ; volant très ample, garni à ses extrémités de deux rubans unis, pareils à l'écharpe.

« Moyen bonnet à la crête, ornée de fleurs, servant de couronnement à une frisure en racine droite, et au tempérament ; au-dessus, un houssoir et le favori rabattu devant l'oreille. »



Dessiné par Desrais *Gravé par Dupin*

Jeune Dame vêtue à l'Austrasienne manches en sabots dites à l'Isabelle avec une veste à la Péruvienne par dessus laquelle passe une ceinture à bandouliere. Ce Costume a pris naissance en 1778. il fut appelé Ajustem.t à Jeanne d'Arc.

Pl. 51.

CARACO PLISSÉ

« Caraco plissé, ou caraco français, vu par derrière, garni en falbala avec une tête en pouf; le volant aussi surmonté d'une tête pareille. Les sabots évasés par le milieu, resserrés à leurs extrémités, garnis de deux bandes en pouf; chapeau à l'Italienne, dérobant presque entièrement le haut du visage; deux boucles obliques; le chignon natté et relevé avec une rosette placée en postillon; souliers uniformes à la couleur du caraco, attachés avec des rosettes. »



Dessiné par Le Clere *Gravé par Dupin*

Femme en Caraco plissé de taffetas changeant gorge de pigeon, la garniture en pouf de gaze très claire, le chapeau garni aussi en pouf.

Pl. 52.

POLONAISE NÉGLIGÉE

« Polonaise négligée : ces robes s'agraffent simplement sur le sein comme les polonaises courantes, ne sont point tenues à la taille, ont des ailes longues et la queue fort courte.

« La polonaise représentée dans la gravure est garnie d'une large bande à plis ronds, avec un ruban étroit et moucheté, placé dans le centre; le volant très ample, à deux têtes séparées par un ruban à mouches; la première tête à plis ronds, la seconde en pouf. Sur les épaules, un fichu à la Genlis, attaché par-devant, sous un contentement de gaze, dit la comète à deux queues.

« Bonnet anglais, en tuyaux d'orgue, posé fort en arrière; papillon à quatre ailes, retenues par un ruban bouillonné et surmonté d'un second ruban mis en turban, avec des barbes à la paysanne; frisure négligée, la phisionomie élevée et dégagée, deux boucles de côté, le favori devant l'oreille. »



Dessiné par Desrais — Gravé par Le Roy

Demoiselle élégante coeffée d'un Bonnet anglais et vêtue d'une Polonoise de Perse garnie de gaze avec un liseré tigré, juppon pareil.

Pl. 53.

ROBE DE CÉRÉMONIE A PANIER

« Robe française, sur un petit panier, avec un parement en bande à plis ronds : les bords du parement garnis d'un agrément avec épis et juliennes, ou d'une petite dentelle; sabots forts petits; fichu garni tout autour, couvrant entièrement les épaules et laissant le sein presqu'à découvert. Les deux côtés de la robe attachés très-près, sous le contentement, et très-écartés par le bas de la taille, pour ne pas éclipser une petite veste à la Péruvienne, qui tient lieu de compère; volant à simple tête, avec garniture pareille à celle du parement.

« Cette belle délaissée a recours au flacon salutaire, que son médecin lui a remis, pour chasser au loin les vapeurs. »



Dessiné par Desrais — *Gravé par le Roy*

Jeune Dame coeffée au Hérisson avec deux boucles détachées de chaque côté, et un Pouf à la Reine orné d'une houpe noire et ceint d'un ruban bleu satiné; dans sa coque une rose en diamant et un croissant. Elle est vêtue d'une grande robe de cérémonie à panier, de taffetas des Indes broché, couleur bleu de Ciel: garniture pareille, et chaussée d'un soulier blanc bordé de rose, boucles à l'Angloise.

Pl. 54.

NÉGLIGÉ D'HIVER

« Demi-Parure, ou négligé d'hiver. Ce costume est très recherché des dames, lorsque le matin elles sont obligées de sortir, soit pour faire quelqu'emplette, soit pour quelqu'autre motif. Il consiste dans une pelisse jettée sans prétention sur un manteau-de-lit élégant.

« La figure représente une jeune dame vêtue d'un manteau-de-lit à longues manches de linon, doublé d'une étoffe gros jaune, avec jupe et volant pareil: sur le tout, une vaste pelisse couleur rose, avec cordon blanc, posée négligemment, et non attachée. Son col est orné d'un fichu noué en cravatte; moyen bonnet à barbes retroussées par derrière, et muni d'un ruban boiteux, c'est-à-dire de deux couleurs tranchantes : houssoir dans la coque; petit baril à la main, pareil au cordon de la pelisse; chaussure à l'anglaise; maintien aisé et sur-tout un air sans prétention, pour mieux en imposer au vulgaire. »



Dessiné par Desrais　　Gravé par Dupin

Jeune Dame coeffée en baigneuse avec une pelisse de satin doublée de poil,
le juppon est garni d'un falbala de linon à fleurs et à tuyaux.

Pl. 55.

CAMISOLE EN AMADIS

« Camisole en amadis de mousseline des Indes, doublée d'étoffe couleur de rose, avec jupon pareil et fort élevé; pelisse fourrée et à cordon, enveloppant le corps; bonnet rond, retenu par un serre-tête, ne laissant apercevoir qu'une boucle et la racine de la coque ou toupet; fichu de filet, souliers à rosette. Voilà, en peu de mots, le costume de cette gravure, qui représente une jeune imprudente devenue mère. On dit imprudente, puisqu'elle laisse à découvert un sein, qu'un bon fichu de mousseline devrait garantir des intempéries de l'air. Ce costume peut être mis au rang des négligés du matin : c'est même le dernier degré du négligé, qu'une tête sans frisure. »



Dessiné par Desrais — *Gravé par Dupin*

Jeune Dame en couche, coeffée d'un Bonnet rond de linon broché, un ferre-tête noué negligeament par dessus, elle porte une pelisse de satin doublée de poil sur son deshabillé.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00619 5291